



HAL
open science

Rapport d'étude socio-anthropologique-Tâche 4 du projet OSTils. Les choix de plantation des arbres par les particuliers

Anaïs Mohamed, Francesca Di Pietro, Jérôme Rousselet

► To cite this version:

Anaïs Mohamed, Francesca Di Pietro, Jérôme Rousselet. Rapport d'étude socio-anthropologique-Tâche 4 du projet OSTils. Les choix de plantation des arbres par les particuliers. INRAE URZF; UMR 7324 Citeres. 2023. hal-04210335

HAL Id: hal-04210335

<https://hal.science/hal-04210335v1>

Submitted on 18 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Rapport d'étude socio-anthropologique — Tâche 4 d'OSTils :

« Les choix de plantation des particuliers : déterminants et influence sur le peuplement
d'arbres hôtes potentiels »

Février — Novembre 2022

Anaïs Mohamed (INRAE), Francesca Di Pietro (CITERES), Jérôme Rousselet (INRAE)

Sommaire

Partie I. Introduction générale	3
I. Contexte :	3
II. Objectifs :	3
III. Problématisation :	3
IV. Cadrage de l'objet d'étude :	4
Partie II. Méthode et terrain	5
I. Une approche comparative :	5
II. Construction du protocole de recherche :	5
Partie III. Résultats de recherche et analyses.....	11
I. État des lieux des modes arboricoles : Les conifères désuets ?	11
II. Hypothèse A : Profil socioculturel	15
1. L'âge un facteur de choix des essences d'arbre prédominant.....	15
2. Le milieu social d'origine : la formation des goûts horticoles.....	20
3. La composition du foyer	22
4. Les autres déterminants du profil social individuel :	23
III. Hypothèse B : Rapports sociaux et choix de plantation d'arbres.....	24
1. Services publics : quelle influence des réglementations et campagnes de sensibilisation ?	24
2. S'adapter aux contraintes de la mitoyenneté : relation avec les voisins et choix de plantation	27
3. Association : partage de savoirs et choix de plantation d'arbres	29
4. Les proches : Quelle influence du cercle social primaire et secondaire ?.....	30
IV. Hypothèse C : Contexte écologique, paysager et urbanistique.....	31
1. Inspiration du paysage local :.....	31
2. Prise en compte des problématiques écologiques locales	34
3. Prise en compte des services écosystémiques :	35
V. Hypothèse D : Contexte technico-économique et urbanistique	38
1. Mutation de la structure des jardins = mutation des choix d'essence ?.....	38
2. Orientation du choix à l'achat.....	39
3. Savoir-faire technique et services des professionnels du paysage	42
VI. Hypothèse F : Fonctions et modes de gestion du jardin	44
VII. Les particuliers et la processionnaire du pin : état des lieux des savoirs et pratiques de luttres à leur échelle.....	50
Partie IV. Conclusion et Préconisations :.....	52
Bibliographie	55
Annexes :.....	57

Partie I. Introduction générale

I. Contexte :

Les différentes espèces de pins et autres essences de conifères potentiellement hôtes plantés par les particuliers sur le domaine privé constituent une voie de colonisation non négligeable de la processionnaire du pin. En effet, il a été montré que la très grande majorité des arbres hôtes potentiels dans l'espace urbain se situent sur des terrains privés et échappent ainsi à l'action publique et ses plans de lutte (Imbault et al, 2013 ; Rousselet et al, 2015 ; Chauveau, 2015). Or la dynamique de plantation des arbres par les particuliers est peu connue et notamment les déterminants de choix des essences plantées.

II. Objectifs :

En savoir plus sur les choix d'essence des particuliers permettrait :

— De jauger l'influence des facteurs humains sur la composition du couvert forestier des « forêts urbaines » porte d'entrée des espèces invasives.

— D'identifier les leviers d'action et les freins pour mieux orienter les choix des particuliers en matière de plantation d'arbres à intérêt écologique.

— De connaître les tendances de plantation pour la prospective de la composition et de la dynamique des forêts urbaines futures.

III.

IV. Problématisation :

Par « déterminants de la plantation » nous entendons, l'ensemble des paramètres matériels ou immatériels pouvant influencer les particuliers dans leurs choix de plantation. Nous les avons regroupés en quatre grandes catégories : les paramètres écologiques, les paramètres socioculturels, les paramètres technico-économiques et les paramètres psychosociaux. Les particuliers vont plus ou moins prendre en compte ces paramètres selon la ou les fonctions qu'ils attribuent en amont à l'arbre qu'ils vont planter (Dufour, 2001). En effet, ces paramètres qui orientent les choix de plantation des particuliers ne seront pas pris en compte de la même manière et n'auront pas le même poids dans la prise de décision des planteurs selon les fonctions qu'ils recherchent.

Attribuer une fonction à un arbre c'est lui attribuer une place symbolique et matérielle au sein de l'espace domestique du jardin. Ces fonctions vont orienter les choix de plantation des particuliers en agissant comme un filtre lors de l'évaluation des paramètres de la plantation. Ces représentations sociales de l'arbre sont en rapport avec un ensemble d'autres représentations qui constituent l'environnement symbolique et social des individus (Pianelli et al. 2010) : les représentations géospatiales (du jardin, de la ville, de la région), les représentations de l'environnement, les représentations de l'habitat...

En résumé, les choix de plantation des particuliers se font grâce à l'analyse rationnelle des caractéristiques des essences elles-mêmes (taille, prix, type de feuillage, origine...), du contexte de plantation (budget, cadre de plantation, contraintes techniques,) et autres paramètres divers, sous le filtre des fonctions recherchées qui, elles, dépendent de leur profil socioculturel et des relations sociales locales dans lesquelles ils sont engagés.

Nous nous demanderons donc quels sont les déterminants qui orientent les choix de plantation des particuliers dans leur jardin domestique et notamment la plantation d'arbres hôtes potentiels ?

V. Cadrement de l'objet d'étude :

Ainsi, nous nous intéresserons au **processus de plantation** allant de la prise de décision à l'action elle-même en passant par le choix de l'emplacement, le choix de l'essence, la fréquence de la plantation, sa temporalité (à quelle saison et pourquoi ?) et la densité de plantation. Étant donné notre intérêt pour les espèces d'arbres hôtes de la processionnaire du pin, notre étude s'est portée davantage sur le choix de l'essence, mais celui-ci est interdépendant des autres phases du processus domesticatoire d'un arbre que l'on ne saurait écarter. En effet, l'un des critères supposés du choix d'essence est l'entretien. Les pépiniéristes interrogés dans le cadre de l'enquête préalable sont nombreux à nous avoir répondu lorsqu'on les interroge sur les motivations de leurs clients : « *les gens cherchent des arbres qui n'ont pas besoin d'être entretenus* ». Les modalités de la gestion post-plantation seront donc intégrées à l'enquête comme un paramètre évalué dans le choix de plantation.

Nous avons pensé « l'arbre » au sens botanique du terme et non pas comme une catégorie émiqes comme elle est utilisée par les particuliers qui bien souvent y ajoutent les arbustes. En botanique, bien que là aussi la catégorie ne soit pas clairement définie, il existe un consensus : « *Les arbres sont des végétaux dont la tige forme un tronc ligneux sans ramification, d'une taille supérieure à cinq mètres et pouvant dépasser 100 mètres. Le tronc est constitué d'une couche superficielle, l'écorce, et d'une partie centrale, le bois. Le bois sert au support physique de l'arbre et à la circulation de la sève.* » (INPN)

Ces arbres ont été étudiés comme des éléments végétaux insérés dans un jardin domestique privé auquel les habitants confèrent déjà des fonctions. Le terme de « jardin domestique privé » a été préféré au terme de jardin « d'agrément » privé ou « ornemental » privé pour ne pas présupposer de la fonction allouée à cet espace et de sa composition végétale. D'ailleurs, sémantiquement, le mot « jardin » provient du latin « *Hortus* », étendue de terre où ont été plantés des végétaux (par opposition à la « *Sylva* », la forêt où la présence végétale n'est pas forcément le produit d'une plantation humaine) et du germanique « *Gardinus* » de « *gart* ou *gardo* » qui se rapporte à la clôture du terrain à son caractère domestique et privé.

Ainsi, les particuliers interrogés étaient nécessairement des habitants de maisons avec jardins des zones sélectionnées pour l'étude. Étant donné l'espace nécessaire pour la plantation, les habitants résidant en appartement sans terrain ont été exclus du panel. Ces habitants pouvaient être des résidents à l'année ou alors saisonniers, l'important étant qu'ils soient maîtres de l'aménagement de leur terrain et donc propriétaires ou locataires ayant eu l'accord du propriétaire.

Nous nous sommes limités aux particuliers possédant des arbres dans leur jardin, qu'ils les aient plantés ou non étant donné que l'objectif de cette recherche se base sur la composition du couvert forestier urbain privé existant et la propension des particuliers à planter des arbres potentiellement hôtes de la processionnaire

Partie II. Méthode et terrain

I. Une approche comparative :

L'hypothèse centrale préalable ayant motivé cette étude est qu'il existe des modes sociales de choix des arbres issus des rapports sociaux et de l'influence de l'offre en pépinières et que celles-ci pourraient entraîner une standardisation du couvert arboré et être à l'origine de disservissés dont l'installation d'espèces envahissantes comme la processionnaire du pin.

Une autre hypothèse forte qui a orienté cette étude était l'idée que ces modes sont différentes selon le contexte écologique et paysager local. Ces deux idées ont motivé une approche comparative de deux territoires que nous avons sélectionnés à partir de l'analyse de la présence des processionnaires du pin sur le territoire national.

Si l'on observe le front de colonisation de l'espèce, la région normande de Caen-la-mer n'est pas encore touchée par la processionnaire et se distingue fortement de la métropole d'Orléans en matière de présence de potentiels arbres hôtes. En effet, dans la métropole d'Orléans les pins sont bien plus nombreux et la présence de la processionnaire est attestée depuis les années 90 (Rousselet, 2015).

Ainsi ces deux métropoles ont été retenues pour une analyse comparée afin de pouvoir tester l'influence du contexte paysager sur les choix de plantation des particuliers. Au cours de l'analyse, nous avons cherché à comprendre s'il existe des comportements de plantations spécifiques selon l'appartenance à l'un de ces territoires.

De plus, connaître les caractéristiques des plantations dans les jardins domestiques de la région caennaise et leurs similarités ou leurs différences avec celles en œuvre sur Orléans permettrait d'envisager des plans de prévention et de lutte locaux contre l'invasion de l'espèce plus adaptée.

II. Construction du protocole de recherche :

À l'issue de l'analyse de la littérature scientifique disponible sur le sujet, notamment en sciences humaines et sociales et en écologie, on observe que le sujet de l'arbre dans les jardins privés subit les effets d'un double cloisonnement :

— un cloisonnement spatial : Au sein même de la ville, l'espace domestique privé n'est considéré par les écologues que depuis une dizaine d'années pour ses intérêts en matière de biodiversité dans l'analyse des corridors écologiques et trames vertes. De manière analogue, les ethnologues et sociologues se sont concentrés sur les fonctions socioculturelles des jardins publics et sur les arbres dans l'espace public pour sa fonction productrice ou/et les rapports sociaux qu'il génère, mettant de côté les arbres privés.

— un cloisonnement entre les disciplines : les approches interdisciplinaires du sujet sont au stade expérimental et traitent les facteurs humains de manière parcellaire/spécialiste bien que la nécessité de faire le lien entre les représentations et comportements envers les espaces verts urbains des habitants des villes et la manière dont ils influencent la dynamique écologique de ces espaces soit soulevée par de nombreux auteurs de la littérature analysée.

Pour construire le protocole de cette étude, nous nous sommes inspirés de la synthèse de ces travaux et avons réalisé une préenquête pour définir plus précisément les hypothèses et méthodes adaptées.

- Analyse préalable des terrains :

Nous avons collecté des données sur les contextes éco-géographiques et socio-démographiques des deux communes et des filières horticoles locales à l'aide des données publiques (PLUS, MOS, Plan Scot...) et études d'instituts spécialisés (INSEE, agence d'urbanisme, observatoires de la biodiversité, FranceAgriMer, Val'hor...)

On observe une homogénéité entre les deux terrains pour ce qui est de leur composition sociale générale, mais de grandes divergences en matière d'environnement. Les deux territoires ont en commun de réunir un ensemble de paysage et écosystèmes variés : Orléans Métropole est globalement plus forestière et alluviale, alors que Caen-la-mer est située dans un contexte maritime et marqué par un paysage bocager (haies, vergers). Ainsi, la comparaison entre les deux territoires pour comprendre l'influence des facteurs écologiques sur le choix de plantation a tout son sens.

- Entretiens avec des professionnels

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens semi-dirigés avec des acteurs extérieurs pour avoir différents points de vue sur la pratique de la plantation d'arbres par les particuliers et les enjeux qu'elle soulève : agents des services publics, professionnels de l'arbre (pépiniéristes, paysagistes, employés de jardinerie) dirigeants d'association d'horticulture ou écologistes. Il en est ressorti quelques points principaux qui ont orienté la mise au point d'hypothèses :

— L'entretien des arbres semble problématique à l'échelle des relations de voisinage ou avec les services publics qui pourraient jouer un rôle sur les choix de plantation.

— L'évolution de l'habitat pavillonnaire et notamment de la taille des terrains est la justification la plus avancée par les professionnels pour expliquer les tendances de ventes d'essences d'arbres.

Ces entretiens ont été intégrés à l'analyse finale des données pour appuyer les observations de terrains lorsqu'elles étaient pertinentes.

Ces recherches et entretiens préalables nous ont permis d'avoir un aperçu de la diversité des facteurs pouvant influencer sur les choix de plantations d'arbres des particuliers et de mieux anticiper les réponses des usagers en intégrant ces diverses variables aux méthodes de recueils de données. Notre objectif étant autant de quantifier le poids de chaque déterminant sur les choix de plantation sur l'ensemble des particuliers interrogés, que de comprendre le processus du choix vécu par les particuliers à leur échelle, nous avons choisi d'avoir recours à des méthodes complémentaires de recueil de données quantitatives et qualitatives.

Le tableau suivant résume les hypothèses sélectionnées au terme de la préenquête et les méthodes choisies pour y répondre :

Tableau 1 : Hypothèses et méthodes

Hypothèse	Questions	Méthode
A. Les choix de plantation dépendent du profil socioculturel des particuliers.	<ul style="list-style-type: none"> a. Les choix de plantation dépendent-ils du profil social des particuliers ? b. L'origine socioculturelle des particuliers influence-t-elle leurs choix de plantation ? c. La composition du foyer influence-t-elle les choix de plantation ? 	<p><u>Test statistique</u> : Groupe de variables dépendantes caractérisant la plantation/âge avec variables du profil : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, niveau d'étude, milieu de socialisation.</p> <p><u>Catégories de l'analyse textuelle et sémantique des discours</u> : Discours sur le profil socioculturel et la composition du foyer Discours sur le milieu de socialisation (paysage côtoyé, savoirs transmis)</p>
B. Les choix de plantation des particuliers sont influencés par les rapports sociaux dans lesquels s'inscrivent les particuliers.	<ul style="list-style-type: none"> a. Les relations avec le voisinage influencent-elles les choix de plantation ? b. Les relations avec les services publics et le cadrage légal influencent-ils les plantations ? c. L'engagement dans des associations d'horticulture influence-t-il les choix de plantation ? 	<p><u>Test statistique</u> : Groupe de variables dépendantes caractérisant la plantation/problèmes avec les voisins et les services publics, échanges de savoirs</p> <p><u>Focus-groups</u>: Analyse située des dialogues interpersonnels pour comprendre la transmission des savoirs et création d'une représentation collective des essences au sein de ces groupes. Analyse comparée entre les groupes.</p> <p><u>Catégories de l'analyse textuelle et sémantique des discours</u> : Discours sur les voisins Discours sur les évènements et services publics Discours sur les activités associatives</p>
C. Les choix de plantation des particuliers dépendent du contexte écologique et paysager local	<ul style="list-style-type: none"> a. Les particuliers évaluent-ils le paysage de leur région/ville/quartier/voisinage afin de choisir l'arbre qu'ils planteront ? b. Les particuliers prennent-ils en compte les problématiques écologiques locales ? c. Les particuliers prennent-ils en compte les services écosystémiques des arbres ? 	<p><u>Test statistique</u> : essence plantée et variété d'essences plantée (variable dépendante)/Métropole et paysage</p> <p><u>Catégories de l'analyse textuelle et sémantique des discours</u> : Discours sur les paysages locaux Discours sur les fonctions écologiques de l'arbre et du jardin Discours sur les caractéristiques écologiques locaux</p> <p><u>Analyse comparée des cartographies de quartier</u> selon le paysage environnant</p>

<p>D. Le contexte technico-économique et le cadrage juridique orientent les choix de plantation des individus.</p>	<p>a. Les planteurs sont-ils influencés dans leur choix lors de l'achat de l'arbre ? b. Les savoir-faire techniques et outils disponibles sont-ils un facteur important dans les choix de plantation ? c. Les choix de plantation dépendent-ils du type d'habitat ?</p>	<p><u>Test statistique</u> : ensemble des variables dépendantes de la plantation/critères de plantation-niveau de connaissance — lieu d'achat de l'arbre – mode d'information — choix en magasin</p> <p><u>Analyse textuelle des discours</u> : Discours sur les contraintes techniques Discours sur les savoirs sur les arbres Discours sur la législation Discours sur les services publics</p> <p><u>Analyse comparée des cartographies de quartier</u> selon la disponibilité en point de vente de proximité</p>
<p>E. On observe des tendances générales ou modes ornementales dans les choix de plantation des particuliers</p>	<p>a. Quelle est la fonction de l'arbre planté qui prédomine selon les particuliers ? b. Quels sont les essences et les modes de plantation (saisonnalité/technique/mode d'achat) récurrents ? c. De quelles variables dépendent ces récurrences ? Selon les fonctions attribuées aux arbres, les particuliers suivent-ils les mêmes modes ? d. Les relations sociales sont-elles à l'origine de modes dans les choix de plantation ?</p>	<p><u>Test statistique</u> : Essences plantées selon l'âge, essences plantées selon le terrain, essences plantées/essences déjà présentes sur le terrain</p> <p><u>Analyse des entretiens avec les professionnels</u> : Discours sur la demande et l'offre Discours sur la relation aux clients</p>
<p>F. Les modes de gestion du jardin contribuent à orienter les choix de plantation</p>	<p>a. Les essences plantées varient-elles selon les activités faites dans le jardin ? b. Varient-elles selon les compétences et l'appétence pour le jardinage en général ? c. Varient-elles selon l'aménagement et les autres éléments végétaux ?</p>	<p><u>Test statistique</u> : ensemble des variables dépendantes de la plantation/activité pratiquées dans le jardin, gestion écologique du jardin, autres composants du jardin</p> <p><u>Catégories de l'analyse textuelle et sémantique des discours</u> : — Entretien et fonction du jardin — Autres végétaux plantés</p> <p>-><u>Typologie des planteurs</u> selon les types de plantation <u>Création d'idéaux types statistiques</u> recoupés avec les variables indépendantes</p>

1. Enquête par questionnaire

Le questionnaire se compose de trois parties : la plantation d'arbres, le jardin et le profil des interrogés. Les questions ont été créées selon les hypothèses retenues à la suite de l'enquête préliminaire (voir Annexe). Son objectif était de nous permettre de comprendre quels sont les déterminants qui impactent les choix de plantation et leur importance respective.

Nous avons mis en place un échantillonnage probabiliste par recrutement sur le terrain devant les pépinières et jardineries des deux terrains pour rencontrer de potentiels acheteurs. Nous avons aussi créé une version en ligne du questionnaire pour toucher un public plus large au sein de la métropole. Le questionnaire a été diffusé par les communes à leurs habitants via les magazines communaux, les affiches A3 fournies et via leurs réseaux sociaux. Des flyers, avec un lien QR code vers le questionnaire en ligne, ont été mis à disposition dans les boulangeries des quartiers résidentiels et dans les jardineries et pépinières. Pour être sélectionné, un répondant devait répondre à deux conditions : vivre dans une maison avec jardin et avoir déjà planté un arbre soi-même dans ce jardin. Sur 980 questionnaires en ligne, 394 ont été gardés pour l'analyse, car ils répondaient à ces conditions et les interrogés ont répondu à toutes les questions.

Les données ont été codifiées et analysées à l'aide du logiciel SPSS.

Description de l'échantillon :

L'échantillon est composé d'interrogés ayant en moyenne 51,8 ans. La catégorie des 40-64 ans est surreprésentée : 55,7 % des interrogés. En ce qui concerne le sexe, 60,3 % des interrogés sont des femmes. 77,5 % des interrogés sont des actifs.

Les catégories socioprofessionnelles des « professions intermédiaires » et « cadres et professions supérieures » sont surreprésentées (31,2 % et 30,8 % respectivement) contrairement à la catégorie des agriculteurs exploitants (2 %) étant donné la nature urbaine des terrains. La répartition en matière de niveau d'étude est plutôt homogène.

Les interrogés provenant d'un milieu périurbain et rural sont plus représentés (40,7 et 41,3 % respectivement) que ceux provenant du milieu urbain (18 %).

Les locataires sont sous-représentés contrairement aux propriétaires. : 4,5 % des interrogés sont locataires et 46,8 % des interrogés vivent « seul ou en couple sans enfants » et 53,2 % vivent « en couple avec un enfant ou plus ».

En ce qui concerne la répartition par type de paysages (villes regroupées selon les ensembles paysagers), les habitants des cœurs urbains sont surreprésentés avec un effectif de 36 % et ceux du Cinglais (Caen-La-Mer) et de la côte de Nacre (Caen-La-Mer) sont sous-représentés. Les deux tiers des interrogés appartiennent à la métropole orléanaise (voir tri à plat p.29).

Ces polarités des caractéristiques des interrogés sont synonymes pour l'essentiel d'un biais de volontariat (il faut avoir un jardin où l'on peut planter — c'est-à-dire la plupart du temps en être propriétaire et avoir un intérêt pour celui-ci) qui n'est pas impactant pour nos analyses, car cet échantillon représente la population la plus touchée par le sujet de la plantation d'arbres.

2. Entretiens semi-directifs

Les villes sondées ont été choisies par comparaison des données sur la répartition des catégories socioprofessionnelles (données INSEE) et des paysages (données des documents d'urbanisme locaux) sur les deux métropoles. L'objectif était d'avoir un panel le plus hétérogène possible socialement, vivant dans des contextes géographiques et écologiques également hétérogènes pour deux raisons : d'abord par souci de représentativité de

l'échantillon et aussi pour pouvoir ensuite comparer ces trois variables avec les réponses données et comprendre l'influence de chacune sur le contenu des discours sur les arbres des interrogés. Les quartiers ont été sélectionnés par observation sur google map à condition de contenir de nombreux pavillons et référencés sur une couche Qgis. Des courriers de demande de participation ont été ensuite distribués à toutes les adresses de ces quartiers où un jardin arboré était observable in situ.

L'objectif de cette méthode est de comprendre comment les particuliers font leur choix de plantation d'arbres à l'échelle individuelle. C'est-à-dire comment les différents déterminants étudiés s'imbriquent et mènent à la décision de plantation. Les thèmes de relance ont été rédigés en lien avec nos hypothèses et en tentant d'ébaucher les grandes lignes de la vie des arbres des particuliers avec une attention particulière pour l'étape de « domestication » ou plantation. (Voir Annexes)

Nous nous sommes entretenus avec 13 habitants de la métropole d'Orléans et 8 habitants de la métropole de Caen-la-Mer. Les entretiens ont été entièrement retranscrits et soumis à une analyse inductive où les extraits d'entretiens ont été classés selon les déterminants de la plantation identifiés et comparés entre individus.

Les interrogés, ici, ont entre 33 ans et 91 ans et appartiennent à des catégories socioprofessionnelles variées et habitent dans différents types de paysages. Ils ont été anonymisés et renommés par une lettre selon l'ordre des entretiens : Mme A. M. B...

3. Méthodes complémentaires

- Focus-groups

L'enjeu de ce type de méthode est de provoquer le débat et d'y observer les jeux d'influences intersubjectives entre les participants, les effets de groupes (reconnaissance/exclusion) et les mécanismes de création des représentations de l'arbre. Les groupes étaient composés d'une dizaine de participants maximum pour laisser l'espace suffisant à chacun de s'exprimer. Pour favoriser le débat, l'animation est organisée sous forme de questions larges et de proposition dichotomique de type « Choix 1 ou Choix 2 ? »

Nous avons choisi de réunir deux groupes de deux associations au fonctionnement similaire : les sociétés d'horticultures des deux régions concernées par l'étude. Les membres volontaires et habitants dans le périmètre des deux métropoles ont été contactés en interne par les représentants avec lesquels nous avons préalablement pris contact et dont nous avons eu l'accord. La première réunion avec les membres de la société d'horticulture de Caen et du calvados s'est tenue à Caen le 27/04/2022 dans les locaux de l'association et la seconde avec les membres de la société d'horticulture d'Orléans et du Loiret s'est tenu le 10.06.2022 dans les locaux de l'INRAE à Ardon. Les deux réunions se sont tenues avec une dizaine de membres dont une partie était d'anciens professionnels de la filière horticole. Les interrogés ici ont été anonymisés et renommés selon des prénoms choisis au hasard.

- Cartographie de quartier

Lors de la distribution des courriers de demande d'entretien, nous avons recensé visuellement la présence d'arbres dans les jardins. Ces observations ont été complétées par une vérification grâce à la fonction satellite de GoogleMap étant donné l'inaccessibilité au regard de certains jardins depuis la rue. Les observations ont été placées sur un fond de carte extrait de la BDTOPO 2021 (IGN) où les bâtiments pavillonnaires ont été colorés selon la présence d'arbre. Pour comprendre l'influence de la date de construction du bâtiment sur la composition du jardin nous avons également créé des cartes où sont représentées les périodes de construction des bâtis, selon les informations disponibles dans la couche « bâti » de la BDTOPO 2021. Une

cartographie des points de vente d'arbre a aussi été éditée pour les deux territoires afin d'apprécier l'influence de la distance.

Partie III. Résultats de recherche et analyses

Pour chaque hypothèse, les données obtenues concernant les essences hôtes de la processionnaire du pin ont été rapprochées des données obtenues sur l'ensemble des essences d'arbres et sont présentées dans un encadré.

I. État des lieux des modes arboricoles : Les conifères désuets ?

Pour Josiane Ubaud, ethnobotaniste, l'arbre peut être un marqueur social et être utilisé dans des stratégies d'identification/différenciation par les individus. Si certains interrogés souhaitent se démarquer en plantant des essences rares que l'on trouve difficilement en vente, comme par exemple Madame S. qui fait ses propres boutures et semis pour ne pas avoir les mêmes plantes que les « autres » ; la majorité des interrogés sont soumis à l'influence des phénomènes de modes de plantation véhiculées par les points de vente, les professionnels de la conception et de l'entretien des jardins, par l'inspiration du paysage locale (espaces publics et jardins des voisins) et par les relations sociales. Par phénomène de mode nous entendons ici, un changement de manière de consommer les arbres (en matière de quantité d'arbres achetés ou/et en matière de choix d'essence), observable à l'échelle collective. Ces phénomènes sont non cumulatifs « *parce qu'ils n'ajoutent pas de nouveaux éléments aux changements passés : ils les remplacent.* » (Godard, 2000) contrairement à l'effet de « rebond » qui implique un accroissement de la consommation (déjà existante) provoqué par la réduction des limites qui étaient jusque-là posées à l'usage d'un bien. Contrairement aux autres biens de consommation non vivants qu'on peut jeter une fois que l'on s'en lasse, les modes « arboricoles » — ont une temporalité différente et marquent durablement les paysages résidentiels.

Comme l'a constaté Audrey Marco dans son étude des choix de plantation des essences floristiques des jardins privés méditerranéens : « *Les patrons de diversité domestique dans les jardins méditerranéens rendent compte de choix de plantation résultant d'un compromis entre ce qui est « socialement construit » et ce qui est « naturellement possible ».* (p.272). Ainsi, le contexte écologique et le contexte urbanistique orientent ces modes et ils contribuent à homogénéiser la demande (Voir Hypothèse C. et D.1). En effet, les particuliers soumis à ces contextes ont des critères de plus en plus similaires liés à la taille de leur jardin et aux aléas climatiques locaux et vont donc s'orienter vers des types d'essences similaires. Une fois le type défini, le succès d'une essence particulière ne s'explique pas par des considérations d'ordre technique, économique ou écologique (Arnould 1993) mais par des influences d'ordre psychosociologiques propres aux phénomènes de mode.

Comme l'écrivent C. Widehem et A. Cadic dans « l'Horticulture ornementale française - structure, acteurs et marchés », « *La carrière des variétés est déterminée par le marché, c'est-à-dire les clients qui, en définitive, sont les véritables sectionneurs* » (p.10). En effet, les pépiniéristes interrogés pour cette étude disent s'adapter à la demande. Il existe cependant des paramètres internes au fonctionnement de la filière qui peuvent influencer la production et la distribution et notamment les taxes moins élevées d'importation sur les arbres étrangers et il leur faut alors composer avec cette offre compétitive. (voir Hypothèse D.2)

Le contexte socioéconomique joue aussi un rôle important dans ces modes, notamment en matière d'évolution des fonctions du jardin (nourricier, ornemental, espace de loisir...) et donc des arbres. Dans sa préface de l'ouvrage collectif « Les jardins dans la ville, entre nature et

culture » Claudine Friedberg constate une évolution du rôle du jardin depuis les années 70. *«Il (le jardin) est aussi révélateur de l'évolution de la société. Le jardin potager devenu ornemental quand on trouve plus simple d'acheter ses légumes au supermarché redevient potager parce que l'on trouve plus sûr pour sa santé de produire soi-même ses légumes»* (p.15). En effet, à l'heure de l'apologie de la consommation locale et biologique, le verger redevient un lieu d'autoproduction dans l'air du temps.

- Un rebond des fruitiers et une mode des arbres méditerranéens :

Sur l'ensemble de l'échantillon, on observe un phénomène : la prédominance des arbres fruitiers comme essence choisie pour la plantation. Les 5 premières essences les plus citées sont des fruitiers et représentent 44,6 % des essences plantées (plusieurs essences citées par les interrogées à mesure d'une unique citation par essence, peu importe le nombre de sujets plantés). Au moins un cerisier a été planté par 14,8 % des interrogés. Viennent ensuite les caducs communs : bouleau, érable et chêne.

Les conifères arrivent bien après dans la liste et représentent 6,8 % des essences plantées par les interrogés.

Ainsi, les fruitiers sont de nouveaux « en vogue » comme le directeur d'une pépinière de Caen nous le confirme : *« Ce qu'on vend le plus ces derniers temps c'est les fruitiers en arbre et les arbres de petit développement pour les petits jardins »*. Les fruitiers de taille réduite ou cultivable en palette et résistant à la sécheresse sont favorisés, ainsi les figuiers, abricotiers et pêchers ont vu leur côté de popularité monter en flèche ces dernières années dans les terrains étudiés.

Le même directeur rapporte également *« Il y a aussi une recherche de l'exotique. Plutôt l'exotique basique comme les pins parasols, les palmiers, les érables aussi qui font de belles couleurs à l'automne »*. Actuellement, les arbres méditerranéens ont aussi la cote au point qu'il devient difficile pour certains points de vente de se fournir certaines essences comme l'albizia de taille adulte. Les particuliers se sont orientés vers ces essences petit à petit face aux conséquences du changement climatique observées dans leur jardin et dans le paysage environnant et parfois aux échecs de plantations d'arbres qui étaient locaux, mais hydrophiles : bouleaux, saules, frênes, charmes, hêtres...

En plus de ne pas nécessiter d'apports en eau supplémentaires lors des grosses chaleurs estivales, ces essences ont d'autres avantages qui répondent aux besoins d'isolement et de réduction des charges d'entretien d'une majorité des planteurs, comme l'explique un pépiniériste de la métropole orléanaise qui s'est spécialisé dans cette flore : *« Ce que les gens veulent en majorité ce sont des jardins sans entretien c'est pour ça qu'ils viennent nous voir. Ils veulent des arbres très persistants qui ne poussent pas très vite, qu'il n'est pas nécessaire de tailler, qu'il n'est pas nécessaire de désherber. »*.

Les conifères déçus

Les conifères eux subissent le phénomène inverse et leur consommation ne cesse de baisser comme l'indique le rapport Oniflor 2022 (p.38). En effet, dans le listing des essences plantées par les interrogés des questionnaires, les conifères représentent seulement 6,8 % des essences plantées par les interrogés.

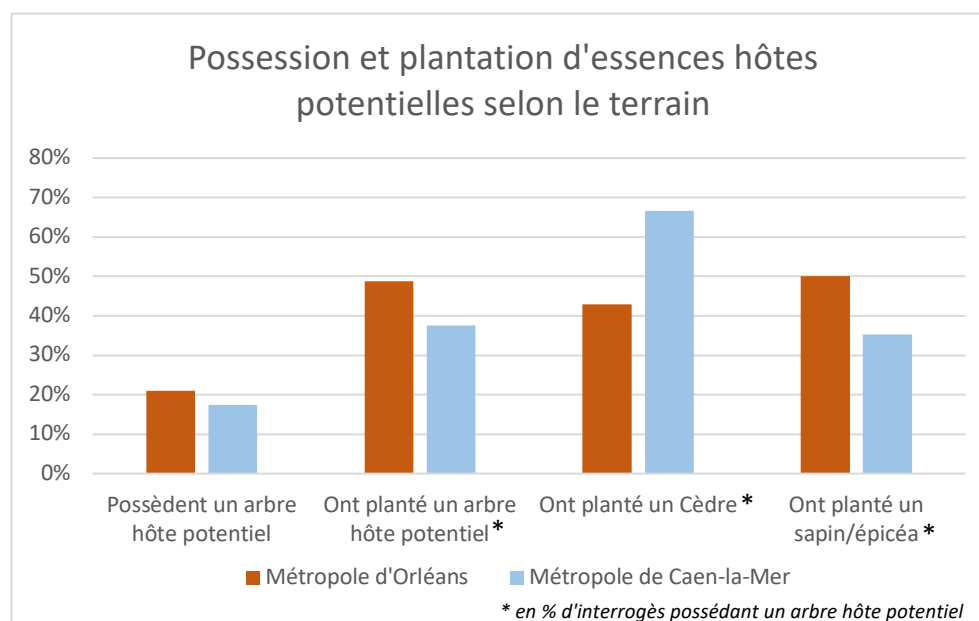
Les professionnels sont très nombreux à avoir constaté cette baisse de la demande et se sont adaptés au point ou même dans la métropole orléanaise où le réseau de point de vente et production est dynamique, se procurer un pin peut être compliqué. En effet, un professionnel de cette région nous explique : *« Nous on n'aime pas trop les conifères (rire) alors on en vend très très rarement sur demande, mais ce n'est pas trop à la mode donc on nous en demande »*.

rarement — sauf peut-être le pin parasol qui devient énorme, lui on nous en demande plus souvent. Et puis c'est des arbres qui coûtent cher à l'achat et à la revente alors on ne se mouille pas trop avec ça”.

Les statistiques issues des questionnaires le montrent aussi à travers la variable « durée d'habitation dans le logement » comparée à la possession et à la plantation d'essence hôte potentielles : les habitants qui habitent leur logement depuis plus de 16 ans représentent presque 48,4 % des interrogés qui en possèdent dans leur jardin. Parmi ces interrogés qui en possèdent dans leur jardin. 84 % des habitants qui habitent leur logement depuis plus de 26 ans l'ont planté eux-mêmes ce qui est le score le plus haut selon le découpage par ancienneté d'habitation des particuliers interrogés.

Il semble donc qu'une mode des conifères ait touché les deux régions étudiées, mais il y a une quarantaine d'années. Selon Céline, paysagiste à Caen : « Dans les années 70 par exemple il y avait une mode dans les résidences privées et aussi dans les pavillons, c'était les Cèdres, surtout le Cèdre bleu, dès qu'il y avait une nouvelle résidence on en planté un. ». Il semble que les Cèdres de l'Himalaya ont été également plantés dans les jardins de la métropole d'Orléans où de vieux sujets ont pu être observés. Il semble y avoir eu également un boom des séquoias il y a une vingtaine d'années, selon Renault ancien paysagiste du bureau d'étude de la ville d'Orléans. Cette période correspond à l'arrivée sur le marché des grandes surfaces et jardineries qui ont supplanté les petits producteurs et ont eu recours massivement à l'import de variétés qui jusque-là étaient difficiles à obtenir hors des régions où elles poussaient pour le commun des jardiniers. (Bergues, 2011)

Étant donné les confusions entre essences, voir l'incapacité parfois pour les interrogés à nommer une essence, les sous-espèces ont été rassemblées sous des catégories (cèdres, pin, sapin/épicéa...) pour réduire la marge d'erreur. Difficile, à cette échelle de précision, d'observer des modes d'essences particulières au sein de ces catégories. À l'échelle supra-territoriale des deux métropoles étudiées, des divergences statistiques dans le choix des catégories d'essences sont observables, corroborant tout de même l'hypothèse de modes ornementales spécifiques aux territoires.



Les interrogés habitant la métropole de Caen possèdent moins d'arbres hôtes potentiels de la P.P que les habitants de la métropole d'Orléans : 17,5 % contre 21 %. Parmi ces interrogés possédant un arbre hôte potentiel de la P. P. les habitants de la métropole de Caen sont aussi

ceux qui en ont le moins planté d'eux-mêmes : 37,5 % contre 48,7 %. Les habitants de la métropole de Caen ont moins choisi les conifères comme type d'arbres préférés : 2,9 % contre 4,8 % des habitants de la métropole d'Orléans.

La plantation de Pin se distribue à peu près également selon le territoire de vie des interrogés. Les habitants de la métropole de Caen possédant un cèdre dans leur jardin ont été plus nombreux à planter des cèdres eux-mêmes : 66,7 % contre 42,9 % des habitants de la métropole d'Orléans en possédant un.

À l'inverse, les habitants de la métropole d'Orléans possédant un sapin/épicéa dans leur jardin ont été plus nombreux à planter des sapins/épicéa eux-mêmes : 50 % contre 35,3 % des habitants de la métropole de Caen en possédant un.

Ainsi, bien que les deux territoires aient été touchés par cette mode des conifères, des particularités locales et même microlocales (à l'échelle des paysages) dans le choix des essences de cette catégorie ont été observées. Par exemple, sur la côte littorale normande de notre ère d'étude (de Lion-sur-mer à Ouistreham) on observe de nombreux vieux pins et cèdres dans les jardins des pavillons. Dans le Scot de la métropole de Caen-la-Mer de 2018, l'apparition de ces arbres en grand nombre est ainsi expliquée : *“Les paysages ont aussi été modifiés sous la pression de la fréquentation touristique. (...) Avec des résultats plus ou moins heureux, elles (les stations balnéaires) ont sauvé un patrimoine ancien traditionnel. Elles ont aussi introduit dans leurs domaines des végétaux exotiques à feuilles persistantes qui sont parfois adoptés, par imitation, dans les fermes.”*

Pourquoi les particuliers ont-ils tourné le dos aux grands conifères ?

Plusieurs raisons ont été soulevées par les professionnels en lien avec l'évolution du contexte écologique et urbanistique. Pour Céline, c'est la taille des jardins qui a modifié la demande en conifère, elle explique : *« Avant on plantait de plus grands arbres, il y a 8/10 ans on nous demandait beaucoup du 10/12 cm de diamètre, du 12/14 aussi puis après il y a eu une mode des très grands arbres, on nous demandait du 25/30 ce qui est énorme et là on revient un peu en arrière je dirai, on nous demande des tailles plus raisonnables comme du 14/16. »*. Les professionnels sont nombreux également à soulever les maladies qui toucheraient plus ces essences et les difficultés de cultures qui sont dissuasives économiquement. Ainsi, la disponibilité en magasin de ce type d'essence persistante, qui demande de nombreux rempotages dépend exclusivement de la demande. Lors des entretiens aucun n'avouera avoir eu un souci de colonisation par la processionnaire du Pin et que cela aurait eu un impact sur leur distribution.

À l'échelle du paysage local, les communes qui choisissent les essences plantées sur l'espace public ont elles aussi majoritairement renoncé à la plantation de conifères sur leur territoire pour d'autres raisons. Dans la métropole d'Orléans, les services publics qui gèrent ces plantations ont bien connaissance de la présence des processionnaires du pin et expriment explicitement l'influence que cela a eue sur leur choix de plantation de conifères. Ainsi dans certaines communes, les pins noirs et autres essences hôtes ont été bannis. Ce type de mesures contribue ainsi à faire disparaître du paysage ces essences, or comme nous le verrons ensuite, les particuliers s'inspirent du paysage local pour leurs choix de plantation.

À l'inverse, les services publics sont aussi soumis aux modes ornementales. En effet, un membre du bureau du paysage à Caen : *« À Caen on a tourné le dos aux résineux depuis quelques années. Par effet de mode surtout, vous savez, même nous on suit des modes sans vraiment s'en rendre compte. »*. À Caen, la processionnaire du Pin n'a fait que quelques apparitions épisodiques certes remarquées par les services publics, mais qui n'ont pas mené à des restrictions de plantation et le timing semble être défavorable à l'insecte dont les essences hôtes ont été mises de côté faute d'intérêt pour les tendances ornementales.

Parmi les conifères, une essence semble échapper à cette déchéance étant donné qu'elle représente un marqueur végétal fort du paysage méditerranéen, dont l'esthétique et les caractéristiques sont tant prisées en ce moment : le Pin parasol. En effet, un pépiniériste de la région d'Orléans constate : « *On a plus beaucoup de demandes de conifères sauf peut-être le pin parasol qu'on continue à faire venir, car ça on nous en demande toujours.* »

La plantation d'essences hôtes potentielles ne semble pas révolue pour autant. En effet, bien que ce soit les habitants de plus de 18 ans qui possèdent et ont le plus planté d'essences hôtes potentielles, 20,2 % des habitants installés depuis — de 4 ans en possèdent un également. Cependant 13 % des nouveaux habitants de moins de 4 ans d'habitation.

Assisterait-on à un retour de la tendance « Conifère » ?

En mettant en parallèle toutes ces données statistiques, on peut supposer qu'auparavant les habitants plantaient ces essences eux-mêmes et que maintenant il s'agit plutôt d'un choix des lotisseurs et des jeunes habitants des cœurs urbains qui sont obligés de planter pour répondre aux critères des PLU (plans locaux d'urbanisme) et pour s'isoler. Le choix par préférence esthétique/ornemental est devenu un choix plus utilitariste — et économique pour les lotisseurs. Cela expliquerait qu'il y a toujours autant d'essences hôtes déjà présentes dans les jardins des interrogés : par héritage et par plantation par les lotisseurs avant l'emménagement, mais qu'ils sont de moins en moins plantés par les interrogés eux-mêmes plus ils sont jeunes. L'éviction totale des conifères des jardins privés n'est pas à prévoir dans l'immédiat pour autant, ils restent des essences persistantes et brise-vues intéressants et bon marché dans un contexte où se cacher des voisins est un critère de plantation fréquent. En effet, 9,3 % de l'échantillon disent avoir planté un conifère dans leur jardin ce qui n'est pas négligeable. De plus, comme l'explique très justement Jérôme Jullien « *Remplacer les pins c'est quand même compliqué, il y a des feuillus persistants comme le chêne vert ou le chêne-liège, mais il faut un type de sol spécifique donc les gens continuent de se tourner un peu vers les pins. Il y a les cupressacées aussi, de la famille du cyprès, mais j'ai l'impression que c'est moins choisi que les pins, et surtout les pins parasols.* »

II. Hypothèse A : Profil socioculturel

1. L'âge : un facteur de choix des essences d'arbres prédominant

L'âge influence les choix de plantation d'arbres des particuliers de manière plus ou moins directe, à travers le capital économique qui permet l'accession à la propriété, à travers le statut professionnel (actif, inactif), l'état de santé et les modes ornementales auxquelles ont été exposés les individus.

Si la moyenne d'âge de l'échantillon est aussi avancée, c'est d'abord, car l'accession à la propriété pavillonnaire dans le contexte socioéconomique français actuel n'est pas chose aisée pour les plus jeunes. Aussi les plus jeunes acquéreurs ne plantent pas forcément des arbres d'emblée, car aujourd'hui, la loi oblige les lotisseurs à leur fournir un terrain déjà arboré et végétalisé. Ils héritent également des arbres plantés par les propriétaires antérieurs. Or, l'un de nos critères d'échantillonnage était l'expérience de la plantation, ce qui élimine cette part de la population.

En effet, le nombre d'arbres plantés et la fréquence de plantation augmentent avec l'âge. En effet, 49,5 % des 18-39 ans ont répondu avoir planté un arbre une unique fois.

L'âge et donc le statut professionnel (actif/inactif) conditionnent le temps disponible pour l'entretien du jardin et des arbres. Les interrogés actifs ont moins de temps pour l'entretien de leur jardin et plantent moins souvent de nouvelles choses de manière générale. Ainsi, ils ont

plus tendance à percevoir l'entretien des arbres comme une contrainte : « Mme F. : *Moi voyez il faut que je désherbe tout ça et puis je dois planter, mais pour moi toute seule c'est difficile, c'est fatigant quand on travaille en plus, moi je voudrais avoir le temps — en plus je vais être à la retraite bientôt, dans trois ans, mais bon c'est très fatigant d'entretenir je veux dire.* ». Pour une grande partie des interrogés rencontrés lors des entretiens, la retraite leur a permis de s'investir plus activement dans leur jardin, et le jardinage est devenu un loisir plus prégnant dans leur quotidien.

De plus, le nombre d'arbres plantés augmente proportionnellement avec la durée d'habitation dans le logement dont dépend l'âge : les personnes y habitant depuis plus de 26 ans ont planté 10,2 arbres en moyenne contre 4,2 arbres en moyenne par ceux qui y vivent depuis moins de 4 ans. Ainsi le temps d'habitation plus long implique plus de tentatives de plantations plus ou moins fructueuses qui permettent aux individus de gagner en expérience pratique de plantation et de soin et de mieux orienter leurs choix pour leurs achats suivants.

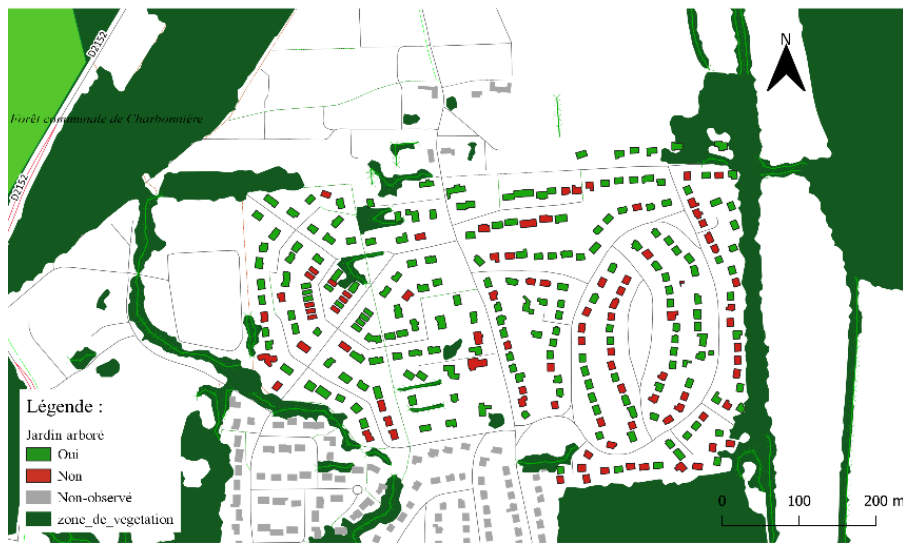
Cependant plus l'âge avance et moins il devient aisé physiquement d'entretenir ces grands sujets végétaux et nombreux sont ceux qui préfèrent les abattre plutôt que d'en confier la charge à des professionnels étant donné les coûts. Ainsi Jean durant un Focus group a souligné : « *Je me suis intéressé aux arbres, aux fruitiers qui m'intéressent fortement et donc c'est tout un univers, j'ai même pensé, fait de telle sorte que si un jour je ne peux plus trop bien marcher avec l'âge je peux toujours profiter en fait de ce que j'ai créé, par contre le problème c'est la quantité de travail. Ça, c'est le gros truc, et il y en a beaucoup qui arrivés à un moment, ça coince.* ». Ainsi, les particuliers peuvent anticiper le choix des essences plantées en tenant compte de ces difficultés futures et se tourner ainsi vers des essences qui demandent moins d'entretien malgré leurs préférences initiales.

Cela se vérifie statistiquement, les **65-80 ans sont 8,1 % à avoir choisi la catégorie d'arbre « Conifère »** comme type d'essences préférée ce qui est supérieur au choix de cette catégorie par les autres classes d'âges. Les **40-64 ans sont 15,3 % à avoir choisi la catégorie « Arbre à feuillage persistant »** comme type d'essences préférée ce qui est supérieur au choix de cette catégorie par les autres classes d'âges.

De plus, les habitants vieillissent, mais leurs arbres également et donc les vieux arbres peuvent être plus sensibles aux aléas climatiques et aux maladies et ont plus de chances d'être perçus comme une source de danger à évincer, ce qui n'incite pas à en planter de nouveau.

À Boigny-sur-Bionne, les habitants interrogés disent assister à de nombreux abattages d'arbres de la part de leurs voisins ces dernières années et l'on observe en effet ce phénomène dans le recensement des jardins arborés/non arborés. L'observation a été réalisée en partie dans le quartier pavillonnaire Phoenix (en violet sur la carte ci-dessous) construit dans les années 70 pour y loger les nouveaux habitants dont une partie était employée dans le pôle industrialo-technologique construit quelques années tôt en bordure de la ville. Sur l'ensemble des terrains privés pavillonnaires observés, 29,1 % des jardins sont dépourvus d'arbres contre une moyenne de 13,6 % pour les quartiers observés dans la métropole d'Orléans.

Jardins arborés et non-arborés d'un quartier pavillonnaire de Boigny-sur-Bionne

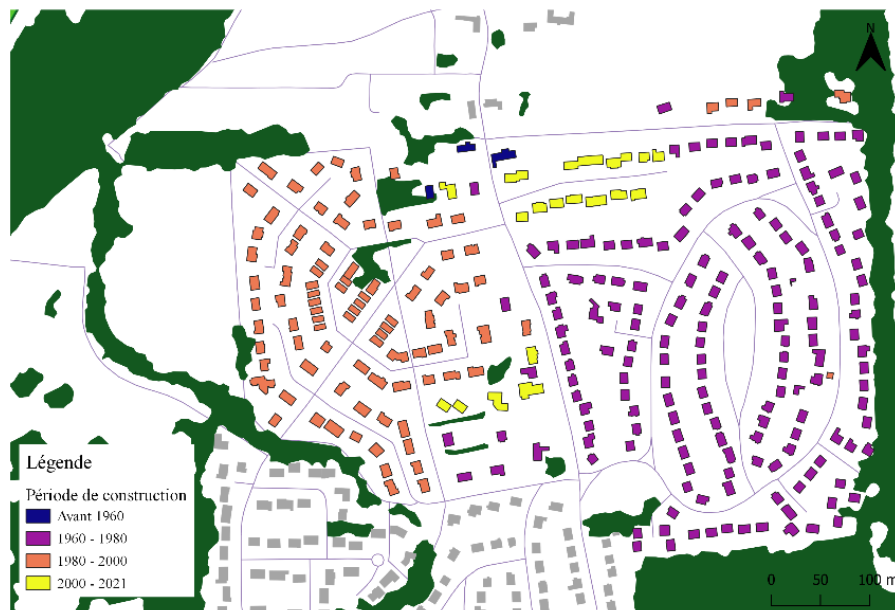


Anais Mohamed 10/22, Projection Lambert 93, Données utilisées: recensement de terrain sur BDTOPO2021

Les arbres ne sont pas les seuls à subir les frais de cette incapacité de gestion des actifs trop occupés ou des personnes âgées : les pelouses sont remplacées par des graviers pour éviter la tonte, les haies végétales par des brises vues pour éviter la taille et les paysages pavillonnaires se ferment et se minéralisent petit à petit.

L'âge influence aussi la taille à l'achat, car il y a cette idée chez certains planteurs de profiter de leur arbre et de ses avantages lorsqu'il est adulte : ombre, fruits, fleurs, et étant donné le développement lent d'une majorité d'essences d'arbres, ces derniers préfèrent planter un sujet qui a déjà quelques années plutôt qu'un jeune scion — malgré les chances de succès de plantation plus importante plus l'arbre est jeune. Certains planteurs pensent différemment et ont une vision moins utilitariste du développement de l'arbre et pensent sa temporalité sur un mode intergénérationnel. Malgré ses 91 ans, Mme T. a hérité de son mari décédé il y a quelques années de nombreux arbres fruitiers sur son terrain en banlieue pavillonnaire de Caen qu'elle entretient par acte de mémoire, mais aussi par gourmandise et lorsque je lui ai demandé si elle comptait en replanter, voilà ce qu'elle a répondu : « j'en replantera bien un, mais vu mon âge. Je crois que je ne verrais pas les fruits, mais après tout pourquoi pas. Il est vrai que je peux toujours en planter même si ce n'est pas pour moi. ». Le plaisir de Mme T. est bien sûr de profiter des fruits, mais aussi de voir se développer ses arbres et réagir à ses soins dans l'interrelation.

Période de construction des bâtiments - Boigny-sur-Bionne

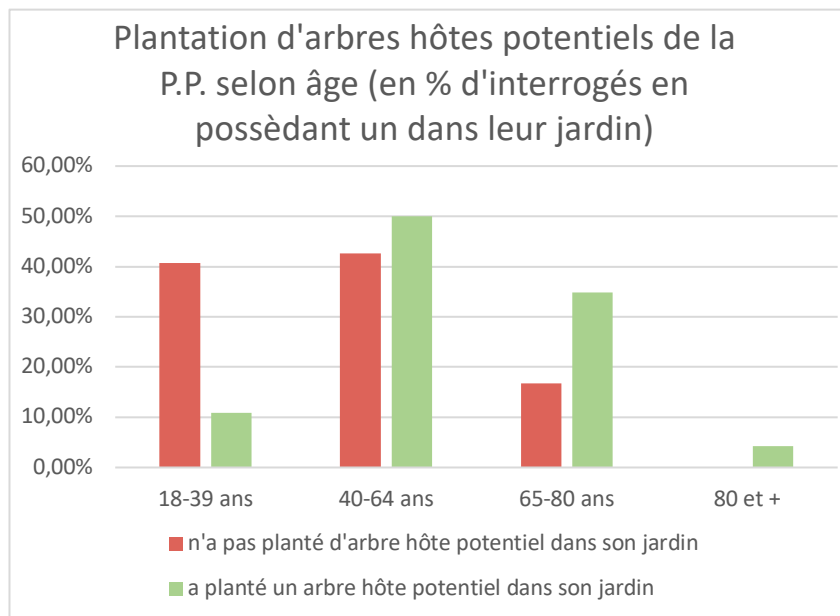


Anais Mohamed 10/22, Projection Lambert 93, Données utilisées: BDTOPO2021

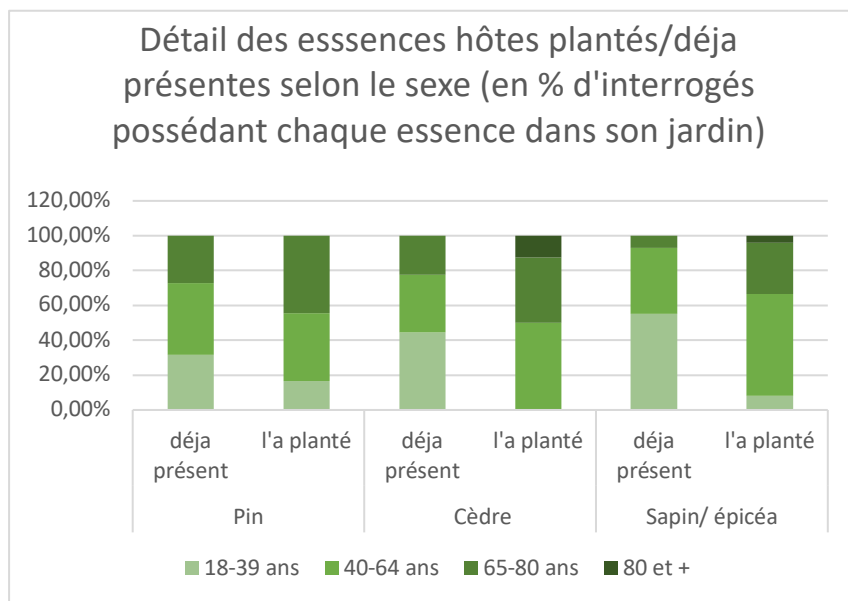
Ainsi si l'âge influence la taille à l'achat des arbres, ce phénomène n'entraîne pas de pratiques univoques et celle-ci dépend du rapport qu'à le planteur avec l'arbre et de la représentation qu'il se fait de son développement (Voir VI.)

L'influence de l'âge sur les essences hôtes de la processionnaire du pin :

En ce qui concerne la plantation d'arbres hôtes potentiels de la P. P., parmi les interrogés en possédant un dans leur jardin, la catégorie des interrogés âgés de 40-64 ans représentent la moitié des planteurs d'arbres hôtes de la P. P. et s'opposent aux **18-30 ans** qui représentent que **10,9 %** des planteurs d'arbres hôte potentiels de la P. P. et aux personnes âgées de **80 ans et plus** qui ne représentent que **4,3 %** de ces planteurs. Ces deux classes d'âges : **40-64 ans et 65-80 ans** regroupent à elles seules **84,8 %** des plantations d'arbres hôte de la processionnaire.



Si l'on rentre dans le détail des essences plantées selon l'âge, 44,4 % des **planteurs de pins** sont âgés de **65 à 80 ans**. La classe d'âge précédent des **40-64 ans** regroupe le plus de planteurs de **cèdres** (50 %) et **sapins/épicéa** (58,3).



Ces données corroborent les analyses des phénomènes de modes concernant les arbres hôtes potentiels décrites précédemment : on observe une polarisation de la plantation d'essences hôtes

potentielles par les 40-65 ans et 60-80 ans pourrait être la conséquence d'une mode ornementale révolue tant les plus jeunes planteurs ne semblent pas s'orienter autant que leurs aînés vers ces essences. Et bien qu'ils en héritent, le choix de garder cet/ces arbre(s) dans le jardin n'est pas toujours fait. Monsieur et Madame K. eux en arrivant sur leur terrain à Boigny-sur-Bionne ont observé les arbres de leur voisinage et voyant des processionnaires dans les pins de certains terrains avoisinants ils se sont confortés dans l'idée d'abattre l'épicéa que les précédents propriétaires avaient planté :

« M. : Il est bien attaqué (le sapin des voisins), ils n'ont pas mal de nids dedans. Et ça a été une des raisons pour lesquelles on a abattu le sapin en arrivant. Par rapport à Loulou déjà (leur chien) et au chat, vu qu'ils sont tous les deux dehors. »

2. Le milieu social d'origine : la formation des goûts horticoles

- Le cadre de la socialisation primaire :

Bien que les facteurs qui influencent le mode de gestion des jardins et donc des arbres des particuliers soient nombreux, le rapport des parents au jardin dans le cadre de la socialisation primaire donne aux individus les jalons de la gestion qui doit être faite de ce lieu et des fonctions qu'il doit remplir. Tous les individus ne reproduisent pas à l'identique ce qu'ils ont observé dans leur jeunesse et parfois ils s'en écartent de manière extrême pour s'adapter à leur nouvel environnement social et naturel. Mais les connaissances et certaines valeurs subsistent créant la base de ce que l'on pourrait nommer un « *habitus écologique* » (Haluzada-Delay 2008) par référence au concept bourdieusien.

En effet, les trois quarts des interrogés lors des entretiens disent avoir vu un de leurs proches parents dans le jardin et qu'ils ont beaucoup appris de ce parent. Madame Z. par exemple a vu sa mère entretenir un verger durant toute son enfance, elle a donc planté trois fruitiers en arrivant sur son terrain : « *Ma maman a un grand jardin. J'ai grandi entourée d'arbres. Dans son jardin, il y a un verger et donc je trouvais ça bien — je vis un peu au rythme des saisons.* ». Le verger de son enfance lui a apporté un encrage temporel qu'elle a souhaité retrouver dans son propre foyer.

Cette influence du cadre de socialisation primaire sur les pratiques de plantation des particuliers se vérifie aussi statistiquement : les personnes ayant grandi en milieu rural plantent en moyenne plus d'arbres que ceux provenant de milieux périurbain et urbain, quel que soit leur lieu de vie actuel : 8,5 arbres contre respectivement 4,43 et 4,76 arbres.

L'arbre peut jouer un rôle identitaire pour l'individu également à travers des processus d'identification aux souvenirs ou à l'égo pour lesquels il est un substrat idéal de par son individualité et sa temporalité « *ce qui crée l'attachement donc l'appropriation symbolique sinon réelle d'un type d'arbre en particulier est défini par les expériences intimes de la personne en termes de souvenirs* ». (Bennour Azouz, M. 2012, p.5) En effet, lorsqu'on les interroge sur le cadre dans lequel ils ont grandi, nombreux sont les interrogés qui évoquent le jardin de leurs parents ou grands-parents et les essences d'arbres qui s'y trouvaient comme des éléments de souvenirs qu'ils ont souhaité « transplanter » dans leur propre jardin. Madame U. qui vit à Saint-André-sur-Orne a planté un tilleul parmi d'autres arbres de son jardin pour se rappeler le jardin de ses parents « *J'étais un peu à la campagne oui avec les odeurs du tilleul justement oui.* »

D'autres plantent des arbres qui leur rappellent leur pays d'origine sans qu'ils en aient forcément observé dans leur jardin parental comme Madame S : « *Le mimosa c'est un tout petit peu un rappel de mes origines — de la moitié de mes origines. Puisque j'ai un papa qui est d'origine portugaise. Donc un petit peu d'exotisme en Normandie.* ». L'origine socioculturelle des particuliers influence les choix de plantation dans le cadre d'un rapport symbolique à l'arbre qui devient alors le symbole du paysage de l'enfance, des origines.

- L'ancien logement :

Tous les interrogés n'ont pas grandi dans un pavillon arboré. Pour ceux-là, le goût de la plantation est arrivé avec leur histoire particulière, leurs voyages, leurs anciens lieux de vie. En effet, l'ancien cadre de vie, avant l'emménagement dans la maison actuelle, a aussi un impact sur la plantation d'arbres. Les interrogés qui ont vécu dans un cadre très urbain où l'arbre n'était présent que dans l'espace public, voire inexistant, selon les paysages en arrivant dans des zones moins urbanisées ont pu assouvir leurs envies de plantations et cela malgré leur manque d'expérience.

Mesdames E. ont vécu dans une ville en Beauce avant d'arriver à Boigny-sur-Bionne (Orléans) sur leur terrain déjà arboré qu'elles ont enrichi en arbres à leur arrivée : « *Donc les arbres je peux vous dire que — là-bas on dit que quand on monte sur le clocher on voit la mer. (rire) C'est des champs, des champs il n'y a pas assez d'arbres. Il n'a plus de haies, il n'y a plus rien, donc oui là-bas ça m'a fait bizarre — j'ai quand même travaillé plus de 20 ans là-bas, — ça manque. Et c'est vrai que par contre par ici, il y a les bois derrière, c'est la forêt d'Orléans qui commence — il y a pas mal d'arbres.* ». De même M. et Mme A. à leur arrivée à Olivet (Orléans) ont planté un chêne issu de glands ramassés au bois de Vincennes « *Mme. A : Nos enfants, qui étaient des petits Parisiens, arrivant à la campagne ont été ravis de pouvoir planter des arbres* ».

Un ancien dirigeant du service espaces verts de la ville d'Orléans constate cet intérêt des habitants d'origine urbaine pour la gestion des arbres qu'il oppose à la génération suivante qui n'a pas connu cet exode : « *Sur le quartier de la Source à Orléans qui a été construit à la fin des années 60, les pionniers qui s'y sont installés venaient de la région parisienne alors ils ont bien aimé le côté champêtre et se sont occupés des plantations préétablies, mais quand il y a eu la seconde génération, on recevait des appels pour nous dire "ma gouttière est bouchée par le châtaignier du voisin", "ma maison se fissure..." les gens ne savaient pas et surtout ne voulaient pas s'occuper des végétaux.* ».

Au contraire, une employée de la mairie de Boigny-sur-Bionne constate le phénomène inverse récemment lors de la livraison d'un lotissement neuf sur la commune : « *Ils pensent que s'il y a un coup de vent l'arbre va tomber, mais non — on leur explique que les arbres savent très bien résister au vent et qu'ils ont plein d'avantages [...] Ça, c'est vraiment le genre de soucis quand "le citadin" vient s'installer à la campagne. Avant ils se plaignaient du chant du coq, du bruit de la cloche et maintenant c'est les arbres qui les dérangent...* ».

Face à ces constats paradoxaux l'influence de l'origine géographique des particuliers sur leur plantation et la gestion des arbres doit être nuancée à l'échelle des trajectoires individuelles et une typologie dichotomique : urbains/ruraux ne semble pas pertinente.

Le milieu social d'origine et la plantation d'arbres hôtes potentiels :

La seule variable testée statistiquement pour comprendre l'influence de l'origine socioculturelle sur la plantation d'arbres hôtes potentiels de la P. P. est le « milieu de socialisation » soit le type de territoire (urbain, périurbain ou rural) où les interrogés ont grandi et elle est en effet prédictive.

La moitié des interrogés ayant grandi en ville ou en zone périurbaine et possédant un arbre hôte potentiel de la P. P. dans leur jardin, l'ont planté eux-mêmes alors que pour les personnes provenant du milieu rural le score est plus faible (41,3 %).

Les interrogés ayant grandi en zone périurbaine sont les plus nombreux à avoir planté eux même le pin qu'ils possèdent dans leur jardin (63,6 %) à la différence des personnes provenant du milieu rural (35,3 %).

Les interrogés ayant grandi en zone urbaine sont les plus nombreux à avoir planté eux même le sapin/épicéa qu'ils possèdent dans leur jardin (83,3 %) à la différence des personnes provenant du milieu rural (35,7 %).

Les personnes ayant grandi en milieu rural ont une préférence plus prononcée que les deux autres catégories pour les arbres fruitiers. Ce sont eux aussi qui ont une préférence moins marquée pour les conifères.

La quantité d'arbres plantée est très influencée par cette variable et étant donné la polarisation des préférences de type d'arbres selon l'origine sociogéographique, on peut parler d'une

reproduction culturelle des préférences d'arbres. Cela se vérifie avec les données des entretiens qualitatifs où de nombreux interrogés avancent l'idée de « reproduire » le jardin de leur enfance. Mais d'autres phénomènes entrent en jeu et notamment l'exposition aux risques sanitaires selon le milieu de socialisation (zone rurale et zone périurbaine notamment) ou bien la transmission de cette « culture de l'isolement » dans les zones urbaines. Aussi, les personnes ayant grandi en milieu urbain prennent plus en compte le critère « entretien » que les deux autres catégories du fait de leur exposition aux contraintes de la mitoyenneté depuis leur enfance, ce qui peut expliquer leurs préférences pour les arbres à feuillage persistant et les conifères.

Ainsi, on observe une plantation plus importante d'arbres hôtes potentiels par les individus ayant grandi en zone périurbaine et urbaine.

3. La composition du foyer

Le nombre d'habitants dans le foyer semble influencer statistiquement la plantation d'essences hôtes potentielles de la P. P. cependant celui-ci est interdépendant de l'âge : les retraités ont plus de chance de vivre seuls ou en couple, car les enfants sont déjà partis du foyer. De plus, les foyers les plus nombreux sont aussi plus jeunes et donc n'ont pas été exposés aux mêmes modes arboricoles. Ainsi, si le nombre d'habitants est supérieur à deux, les interrogés ont moins de chance d'avoir planté un arbre hôte potentiel.

Aussi, comme l'ont montré les entretiens, dans la majeure partie des cas il y a une seule personne qui s'occupe du jardin et c'est cette personne qui décide des plantations de végétaux et d'arbres. Mme T. a pris le relais de l'entretien du verger suite au décès de son mari et commente : « *j'avoue qu'il était tout le temps dans le jardin et moi je m'occupais de la maison alors je ne cherchais pas trop à me documenter. C'est une erreur (rire).* ». Elle fait appel parfois à son fils qui n'habite plus dans le foyer familial pour des travaux de taille ou au voisin, mais souhaite tout de même conserver ses arbres bien qu'elle soit maintenant seule.

La présence d'enfants dans le foyer peut être un facteur déclencheur de la plantation d'un arbre qui devient une activité pédagogique et offre un nouveau support de jeu :

Monsieur et Madame A. ont préféré faire planter des arbres aux enfants en arrivant sur le terrain plutôt que d'acheter une structure de jeu synthétique : « *Et donc, du coup on n'a jamais monté de portique parce ce qu'on trouvait que c'était mieux que les enfants apprennent à grimper aux arbres et puis toi tu avais bien aimé grimper aux arbres dans ta jeunesse donc euh. Donc voilà, ça plutôt qu'un portique, on a préféré un arbre.* ».

De même, Mme F. a replanté un sapin de Noël pour ses enfants et avec eux et se remémore lorsque ces derniers se cachaient dedans lors de leurs parties de cache-cache.

Parfois, même un arbre, notamment un fruitier, est planté à la naissance des enfants. Planter un arbre avec cet enfant ou pour lui crée ainsi un attachement subjectif et un sens de la responsabilité de l'enfant à son arbre.

La variable « nombre d'habitants » a peu d'influence en elle-même sur la plantation d'essences hôtes potentielles, sauf peut-être une influence négative : plus un foyer est nombreux et plus l'interrogé exprime une préférence pour les arbres fruitiers (dont la récolte a un avantage financier plus important) ce qui implique qu'il y a moins de chances que les interrogés aient choisi de planter un arbre hôte potentiel. En effet, cette préférence pour les arbres fruitiers de la part des interrogés ayant des enfants et leur désintérêt pour les conifères se vérifie avec la variable suivante « nombre d'enfants » corrélée aux préférences d'essences. On observe effectivement une préférence plus marquée pour les arbres fruitiers de la part individus vivant avec un enfant ou plus : 49,4 % d'entre eux contre 37,4 % des interrogés en moyenne.

4. Les autres déterminants du profil social individuel :

D'après les résultats d'analyse statistique, le sexe des individus interrogés a peu d'influence sur les paramètres de leurs choix de plantation. La comparaison des profils individuels d'interrogée lors des questionnaires, n'a pas fait non plus ressortir le sexe comme une variable significative.

La CSP semble influencer statistiquement les choix de plantation d'arbres, mais il s'agit d'un effet d'interdépendance avec d'autres variables plus influentes comme la taille du jardin et paysage habité (voir hypothèse C. et D.). De plus, l'échantillon ne représente pas proportionnellement toutes les CSP, un biais statistique a été observé. Par exemple, les employés sont la CSP au sein de laquelle la raison de plantation « Isolement » a été le plus évoquée avec 20,2 %, mais cela pourrait s'expliquer par leur forte présence dans les centres urbains étudiés. On ne peut pas parler de pratiques de la plantation d'arbres spécifiques à une CSP au regard des résultats obtenus.

Enfin, le niveau d'étude influence les interrogés dans leur conception rationnelle de la plantation. En effet, ils avancent plus de critères et de raisons de plantation en lien avec la prospection et l'anticipation du développement de l'arbre. Ils sont aussi les plus nombreux à avoir recours aux services d'un professionnel pour la plantation et à leurs conseils lors de l'achat et portent le plus attention à la « bonne santé/résistance aux maladies » des essences. Ainsi le niveau de diplôme est corrélé négativement à la plantation d'arbres hôtes potentiels de la P. P. En effet, Plus le niveau de diplôme augmente et moins les interrogés ont planté eux-mêmes l'arbre hôte potentiel, parmi les interrogés qui en possèdent un dans leur jardin.

Les choix de plantation dépendent en effet en partie du profil socioculturel des particuliers, mais toutes les composantes de celui-ci n'ont pas la même influence sur la plantation d'arbres hôtes potentiels de la P. P.. En effet, l'âge et le milieu de socialisation sont très corrélés avec ces plantations ainsi que le niveau d'étude et le nombre d'enfants dans le foyer qui ont une influence plus modeste. Au contraire, le sexe et la CSP ont soit pas du tout d'influence, soit une influence indirecte.

III. Hypothèse B : Rapports sociaux et choix de plantation d'arbres

1. Services publics : quelle influence des réglementations et campagnes de sensibilisation ?

— Les collectivités territoriales :

À leur échelle, les collectivités ont différents leviers d'actions pour contrôler la plantation d'arbres par les habitants que ce soit pour la garantir ou au contraire la limiter selon les essences.

Elles peuvent rappeler la réglementation inscrite dans le PLU concernant les arbres sur les parcelles privées et donner leur avis à travers les permis de construire qu'elles délivrent à la construction du lotissement ou d'un abri de jardin. Les réglementations et informations ont deux objectifs : obliger à la plantation d'un certain nombre d'arbres selon la taille du terrain et orienter les choix de plantation vers des essences locales ainsi qu'inciter à la conservation des arbres déjà présents notamment dans le cas de terrains construits sur un cœur d'îlot vert :

— Obligation de plantation : À travers le permis de construire, la municipalité alerte sur l'emplacement des arbres (2m minimum des frontières cadastrales), l'espace alloué à son développement (selon l'envergure du houppier) et le ratio d'arbres à planter. Ce ratio d'arbres à planter par les lotisseurs ou propriétaires qui font construire eux-mêmes diverge selon les communes et leur politique de gestion des espaces verts. Dans le PLU (Plan local d'urbanisme) de Boigny-sur-Bionne par exemple il est inscrit : « *Chaque parcelle devra être plantée d'arbres à raison et à minima de 1 u/200 m²* » alors que dans le PLU de Ouireham il s'agit d'un arbre pour 400 m².

Certaines communes joignent aux permis de construire des documents pour aider les constructeurs à choisir leurs essences pour éviter la prolifération d'espèces envahissantes et créer une continuité entre les jardins et les trames vertes aux alentours. Il peut s'agir d'un herbier d'espèces indigènes comme à Boigny-sur-Bionne, d'une liste des espèces invasives interdites comme à Olivet — qui a inclus le pin noir dans cette liste — ou encore le Guide des bonnes pratiques de l'arbre avec des conseils de plantation à l'échelle de toute la métropole orléanaise. Dans la métropole de Caen-la-Mer, l'accent est plutôt mis sur les essences à privilégier pour les haies arbustives « La plantation de plusieurs espèces sera privilégiée. Des haies vives ou des rideaux d'arbres d'essences locales masqueront les aires de stockage extérieur et les aires de stationnement. » (PLU de Tourneville-sur-Odon).

Cependant, tous les propriétaires ne consultent pas ces annexes du permis de construire et retiennent seulement l'obligation de planter des arbres sans favoriser le succès de plantation sur le long terme : concurrence d'un grand nombre d'arbres entre eux, essences inadaptées au terrain, essences plantées trop près des bâtis... Lors du Focus-group avec les membres de l'a SHOL (Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret) l'imposition par les villes de la plantation d'arbres a fait polémique : « *Daniel : Mais le problème c'est qu'on fait ça jeune un peu ces plantations et qu'on est un peu novice, on n'a pas les informations suffisantes ou on ne va pas les chercher les informations aussi. Parce que sur un permis de construire quand on nous impose une quantité d'arbres c'est bien, mais il faut nous donner des aides, les règles à côté.* ». La visibilité de ces informations qui pourraient être un outil de sensibilisation aux espèces invasives comme la P. P. ne semble pas être toujours évidente pour les particuliers qui interprètent seulement ce document comme une injonction.

Les interrogés des questionnaires ayant planté par « obligation légale » ont planté moins d'arbres que la moyenne : 4,75 contre 6,17 en moyenne. Il s'agit d'individu ayant acquis un terrain où le nombre d'arbres était presque nul (cas du terrain vierge) ou très inférieur à la moyenne et aux prérequis des PLU des communes.

— Conserver les arbres présents : Selon le type de terrain mis en lotissement, le permis de construire peut obliger les nouveaux résidents à conserver une partie des arbres déjà présents s'ils ne sont pas un danger pour eux. C'est le cas de Madame J. qui raconte : « *Quand nous on a acheté la parcelle, ils étaient marqués comme à conserver. On avait une obligation de préserver le plus possible de sujets donc on a joué le jeu, parce qu'en fait, alors ça, c'est valable — je ne me souviens même plus du permis de construire, mais en fait on nous l'avait dit, vous êtes sur une parcelle, vous essayez de conserver des arbres pour garder l'environnement boisé de Boigny.* ». Aussi, sur les terrains considérés comme un cœur d'îlots verts dans le zonage établi dans le PLU, les habitants doivent obligatoirement replanter s'il enlève un végétal et notamment un arbre. Il s'agit d'obligation légale et pourtant aucun particulier n'a évoqué d'éventuelles mesures punitives dans le cas où celles-ci ne sont pas respectées, ni de contrôle de la part des services publics...

Les services publics sont pourtant conscients que les habitants ne respectent pas toujours ces prérogatives. Il semble y avoir un fossé entre ce que les communes attendent des particuliers en matière de plantation et leurs savoirs et compétences techniques.

Pour aider à la diffusion de savoirs pouvant orienter les particuliers et s'assurer d'une bonne communication des réglementations en vigueur, les communes peuvent aussi organiser des réunions de quartier pour la diffusion des réglementations du PLU et la sensibilisation aux enjeux et techniques de plantation et de gestion des arbres lors de l'arrivée de nouveaux habitants ou lorsque des conflits d'usages entre voisins ou avec les services publics sont récurrents. Ainsi commente un ancien gestionnaire des espaces verts de la ville d'Orléans : « *Les gens n'avaient pas le savoir pour gérer ces plantations alors ils les ont remplacés par quelque chose de plus facile à gérer. Ce manque de savoir on le retrouvait aussi quand il était question de faire respecter les prescriptions des plans d'urbanisme « oui, mais on ne sait pas s'occuper de ça, où le planter, comment ça pousse... ».* Enfin, un autre moyen est de mettre à disposition aux particuliers les services d'un paysagiste pour la conception de leur jardin qui soit respectueuse des prérogatives de la ville et adaptée à leur terrain ce qu'a fait la ville d'Olivet.

Certaines communes aident plus directement les particuliers pour la plantation comme la commune de Saint-Jean-de-Braye (Orléans) qui une fois par an organise un don de végétaux où sont offerts de nombreux jeunes arbres fruitiers et ornementaux à raison de deux par foyer maximum. Il existe aussi à l'échelle de cette commune un système de patrimonialisation des arbres « remarqués » de l'espace privé où une aide à hauteur de 50 % des frais pour l'élagage et le diagnostic phytosanitaire des plus beaux sujets est proposée aux propriétaires qui eux ne doivent pas l'abattre sans raison. Mais la démarche est encore récente, peu connue des particuliers et surtout limitée sur le territoire métropolitain.

— Assurances et dégâts sur le bâti causé par les arbres :

Nous le verrons également dans le cadre de la mitoyenneté, les assurances sont plutôt frileuses lorsqu'il s'agit de couvrir les dégâts causés par un arbre.

Dans la métropole d'Orléans, étant donné les natures des sols (calcaire, ligérien et limon), certaines habitations s'affaissent et se fissurent et les arbres sont souvent élus coupables par les experts des assurances, car en pompant l'eau des sols ils contribueraient à l'effondrement des strates pédologiques qui maintiennent les fondations. C'est le cas par exemple de Mme F. qui pour se faire rembourser ses travaux d'injection de résine et de redressement de son pavillon a dû enlever un arbre qui était jugé trop près du bâtiment. Mesdames E. elles ont eu un problème similaire, elles ont choisi de ne pas retirer leur arbre et accusent plutôt le coup de la sécheresse « *C'est un terrain très argileux ici, enfin très compacte, dès que — vous pouvez y aller là c'est la sécheresse il y a déjà des crevasses à certains endroits et je n'y ai pas pensé sur le coup, il y a un muret là sur la descente du garage (plus près du bouleau), ce*

muret n'a rien du tout, il est d'origine, il n'a jamais été fendu donc ce n'est pas les arbres. C'est un truc d'assurance ça pour ne pas payer". Ainsi l'arbre peut être l'objet de contraintes d'ordre économique et juridique au point où cela peut être décourageant pour la plantation. Certains particuliers comme Mme F. se demandent même s'ils ne devraient pas enlever tous leurs arbres : *« j'ai toujours peur que quelqu'un me dise "il faut couper vos arbres, il faut ceci, il faut cela" ».*

Pour éviter ce genre de problème, une solution est de faire expertiser ses arbres comme l'a fait Mme J. pour son chêne bicentenaire à l'entrée de son terrain dont elle a confié l'expertise à l'ONF *« Au début qu'on était là il y avait une fourmillière dessous et ça pouvait être le signe d'un arbre creux et en fait le sujet est sain, son système racinaire s'est bien implanté selon l'ONF et donc on le surveille ».* Mais cette expertise est onéreuse et le calcul du rapport avantage/coût ne joue pas toujours en la faveur des arbres.

— Installations électriques et téléphoniques :

La présence de câbles électriques de haute tension sur la voie publique en bordure de terrain peut aussi poser problème lors de la croissance des arbres liminaires. Plusieurs interrogés lors des entretiens affirment avoir eu des remarques de la part d'EDF ou d'autres entreprises similaires qui leur ont demandé de tailler leurs arbres pour qu'ils ne montent pas jusqu'aux lignes. Parfois, ces entreprises sont radicales et taillent elle-même les arbres sans préavis, ce qui peut nuire à l'esthétique de l'arbre voir à sa santé. Le problème est d'autant plus courant avec les arbres de haut jet comme les arbres hôte de la processionnaire. Certains particuliers décident dans ce cas d'abattre le sujet et d'autres, comme Bertrand, essaient de le conserver malgré tout : *« J'ai un autre pin parasol en Bretagne et qui arrive dans les fils. Ils viennent de poser la fibre optique et ils l'ont mise au ras de mes branches alors avec mon échenilloir j'essaie de garder la forme. ».*

Les services publics, le cadre juridique et la processionnaire du Pin :

Il est difficile d'évaluer l'impact des campagnes d'informations et préconisations publiques en matière de plantation d'arbres, car leur usage par les particuliers semble être postérieur à la plantation d'un arbre hôte potentiel de la P. P. et donc le recours à ces informations est une conséquence de la plantation d'un arbre à risque comme ceux que nous étudions ici. Cela semble tout de même influencer leurs préférences déclarées à postériori.

Statistiquement, on remarque que les individus ayant recours aux informations municipales pour leurs choix de plantation possèdent plus d'arbres hôtes potentiels de la P. P. que ceux qui n'ont pas recours à ces informations. De plus parmi ces interrogés qui possèdent un arbre hôte potentiel de la P. P., tous les interrogés qui ont recours aux informations municipales l'ont planté eux-mêmes.

On peut donc dire que les individus qui possèdent un arbre hôte potentiel se renseignent plus sur les préconisations de plantation émises par les services municipaux que ceux qui n'en possèdent pas.

Tout comme pour la variable « problème avec les voisins » on remarque un biais d'exposition pour la variable « problème avec les services publics » : les personnes ayant plus d'arbres et ayant planté les plus grands sujets sont celles qui ont rencontré le plus de problèmes avec les services publics. Les statistiques ne permettent pas de montrer que ces problèmes ont réorienté les pratiques de plantation de ces interrogés.

Enfin, l'obligation de plantation émise par les services d'urbanisme n'influence pas numériquement la plantation d'essences hôtes potentielles, mais elle influence la préférence déclarée pour les conifères qui sont des arbres qui demandent moins d'entretien. En effet, il semble y avoir un lien entre le fait de vivre la plantation comme une obligation, le peu d'intérêt

pour les besoins de l'arbre, l'entretien perçu comme un inconvénient et la nécessité de maîtriser sa taille pour qu'il ne soit pas néfaste pour les bâtis. De ce point de vue, les conifères sont en effet les arbres les plus adaptés pour les interrogés qui avancent ces raisons de plantation et critères de choix.

2. S'adapter aux contraintes de la mitoyenneté : relation avec les voisins et choix de plantation

Il n'y a pas d'influence quantitativement significative des rapports avec les voisins sur les choix de plantation d'arbres des interrogés, mais on observe à l'inverse ce qui dans les choix de plantation peut influencer la survenue de litiges entre voisins autour de la plantation d'arbres. Les individus ayant le plus de soucis avec leurs voisins concernant leurs arbres sont ceux qui en plantent en moyenne plus : les interrogés ayant eu un souci concernant leur arbre avec leur voisin, ont en moyenne 8,04 arbres plantés dans leur jardin contre 5,88 arbres pour les individus ne reportant pas de souci de cet ordre. Il s'agit plus d'une conséquence que d'une cause : plus on plante d'arbres et plus on augmente les risques de problèmes avec les voisins. Dans les discours des interrogés nous ayant reçus pour des entretiens, la mitoyenneté semble jouer un rôle prépondérant cependant.

— Influences négatives sur la plantation : découragement, peur des conflits et des accidents :

Par peur d'endommager le bâti des voisins ou de créer des conflits liés à l'entretien des arbres : branches et feuilles sur leur terrain, racines traçantes... les particuliers peuvent être démotivés à la plantation d'un arbre. C'est d'autant plus le cas si l'arbre est de haut jet comme les arbres hôtes de la P. P. M. et Mme A. racontent qu'ils ont cultivé il y a une dizaine d'années un douglas qui avait pris une ampleur phénoménale en lisière de terrain. Ils ont préféré l'abattre, car le voisin avait peur qu'il tombe sur son toit et dans ce cas ni eux ni le voisin n'étaient assurés pour les réparations. De plus, sans qu'il y ait forcément d'échange entre voisins, les planteurs soulèvent souvent la nécessité d'entretenir leurs arbres pour que les voisins aient une vision esthétique de l'espace liminaire entre leurs jardins.

Ce genre de préoccupations sont plus courantes chez les particuliers qui vivent en zone pavillonnaire dense avec beaucoup de mitoyenneté et lorsque les membres d'un même voisinage n'entretiennent pas le même rapport à l'arbre et à son entretien. M. et Mme A. ont aussi eu des problèmes de cet ordre-là avec les nouveaux habitants d'un lotissement neuf construit à côté de leur habitation : *“il y a eu une glandée extraordinaire donc ils avaient plein de glands chez eux et elle m'a dit : « oh ça va boucher l'égout ». Enfin bref, on est allé chercher les glands et après donc il y a eu l'élagage des branches et elle a dit “ah les feuilles mortes, les feuilles mortes”, car vous savez il y a le vent qui arrive donc c'est quand même assez étonnant comme euh rapport à l'arbre.”* Pour M. et Mme. À leur arbre est un être vivant qui évolue : perd ses feuilles, fait des fruits qui tombent ensuite... et leur nouvelle voisine semble avoir une vision plus statique de l'arbre qui doit rester dans le cadre de l'espace qui lui est alloué et dont les évolutions sont perçues plus sur le mode de la contrainte. Ces deux visions antinomiques de l'arbre se confrontent souvent dans la sphère privée, mais aussi dans la sphère publique et peuvent créer des incompréhensions réciproques à l'origine de conflits d'usage de l'espace. À cela s'ajoute une connaissance superficielle de la législation en vigueur qui s'applique dans ces cas : *qui peut couper quoi ? À quelle distance exactement je peux planter selon la taille de mon arbre ?* Bien que la majorité arrive à des accords informels entre eux, l'affaire peut parfois aller jusqu'au tribunal comme le raconte Céline, paysagiste étant intervenue en tant qu'experte dans le cas d'un conflit entre voisins concernant une rangée de pin en bordure de propriété : *« La dame vraiment avait peur que les grands pins tombent sur sa maison, ça lui gâchait la vie donc elle est allée au tribunal, mais elle ne pouvait rien faire,*

les arbres n'étaient pas malades et avaient plus de 30 ans donc il y avait prescription. Ça faisait une ombre sur son jardin — j'ai dit "bon bah pourquoi vous ne coupez pas ?" (à l'autre partie) — Bah non, valeur sentimentale. Donc à la fois, sa femme n'était pas contente parce qu'il y avait des arbres qui pointaient vers la maison, la voisine était en pétards et l'avait attaqué au tribunal, mais non il ne voulait pas couper. Les arbres ne ressemblaient plus à rien du tout en plus, car ils étaient trop rapprochés entre eux donc ils partaient dans tous les sens. Mais il y avait une valeur sentimentale. »

— Influence positive : partage des avantages, entre-aide, sensibilisation à la P. P. :

Malgré cette peur constante d'envahir le voisin avec ses arbres présente chez de nombreux interrogés, dans le cas contraire lorsque les arbres des voisins débordent sur leur terrain, la majorité perçoit cela comme une aubaine et la possibilité de profiter des avantages (ombre, fraîcheur, décoration) et produits de l'arbre (fruits et fleurs). C'est le cas par exemple de Mme I. « *C'est comme les pins du voisin. À un moment donné, il m'a demandé si ça me gênait je lui ai dit "non, non non ça ne me gêne pas.". Parce que, l'été, voyez on se met là avec les transats dans l'herbe. »*

L'arbre est un sujet de conversation entre habitants qui s'assurent des besoins de leur voisin et trouvent un accord pour l'entretien des arbres en lisières de terrain et l'application du droit d'échelle. Parfois même, il devient l'objet d'entre-aide et participe ainsi à la création de lien social au sein des quartiers pavillonnaires. En effet — bien que cela ne soit pas courant et que l'entre-soi reste dominant pour l'entretien de l'arbre et la pratique du jardinage en général — sur le terrain, lors des visites des jardins des particuliers, il est arrivé de pouvoir observer des échanges entre voisins de jardin à jardin sur le sujet. Aussi, certains particuliers ont mentionné le recours à l'aide d'un voisin ou le prêt d'outils pour la taille des arbres. À l'issue de l'analyse statistique des questionnaires, on observe que l'échange de savoirs et outils avec ses voisins semble augmenté avec l'âge : 44,4 % des plus de 80 ans échangent avec leurs voisins contre 18,9 % des 18-39 ans. Cela semble être corrélé avec le temps d'habitation dans le foyer qui permet de tisser des liens entre les habitants.

Enfin, les paysagistes interrogés dans le cadre de l'enquête préalable de cette étude sont nombreux à avoir soulevé la volonté des particuliers de planter un arbre similaire à celui de leur voisin, car ils le trouvent beau. Le voisinage est donc une source d'inspiration pour les choix de plantation. « *Oui il y a des modes d'essences et c'est surtout selon ce que proposent les jardinerie et ce que plantent les voisins — si le voisin plante un palmier les gens se disent "Tient, pourquoi ne pas en planter un nous aussi. C'est joli" »*. Selon ce que plantent les voisins cela peut avoir un impact écologique plus ou moins négatif sur l'écosystème du quartier d'autant plus que cela contribue à une uniformisation des essences présentes et favorise la circulation des maladies et nuisibles.

L'influence des relations avec les voisins sur la plantation d'essences hôtes de la P. P. :

Les voisins s'échangent aussi des conseils et connaissances pour la plantation et les soins des arbres et dans ce corpus d'informations échangées, les nuisibles sont un sujet récurrent. M. et Mme A. par exemple, ont eu un Pin noir qui a été fortement colonisé par des processionnaires du pin avec de nombreux nids. Ils ont abattu l'arbre qui se mourrait et ont alerté leur voisin qui possédait un Pin noir également dans un contexte où il n'y avait pas encore de campagnes de sensibilisation dans le Loiret, il y a de cela une quarantaine d'années : « *Bon après, on a été sensibilisé **et du coup on leur a dit** — ils ont dû — le — ils l'ont plus là leur Pin. En tout ça s'il y en a jusqu'ici parce que la processionnaire dans les années 80 on n'en parlait dans le midi, mais **on n'en parlait pas ici.** »*

Statistiquement, les arbres hôtes potentiels ne sont pas les arbres les plus problématiques, car les individus qui en possèdent n'ont pas plus de problèmes avec leurs voisins que les autres.

3. Association : partage de savoirs et choix de plantation d'arbres

Les associations peuvent jouer plusieurs rôles dans les choix de plantation d'un arbre pour les membres eux-mêmes, le public qu'ils rencontrent, les services communaux et même auprès des pépiniéristes.

Au sein des associations, les membres peuvent acquérir des savoirs arboricoles en étant en contact avec d'autres membres qui ont travaillé dans le domaine : anciens arboriculteurs, pépiniéristes et paysagistes qui organisent des ateliers de taille et de greffe d'arbres fruitiers, des cours sur les arbres d'ornement ou encore conseillent les autres membres pour leur plantation de manière informelle. Lors des focus groups organisés pour cette étude, des informations ont été échangées entre les membres concernant les points de vente, les méthodes de taille, les critères de choix des arbres et durant ces dialogues, les anciens professionnels ont exposé de manière plus longue et détaillée leurs avis et expériences pendant que les autres participants prenaient des notes. Hors du cadre de cette étude, on peut supposer que ce phénomène de transmission de savoir entre les membres est général et peut avoir des conséquences sur les choix de plantation d'arbres.

Cependant, les membres des associations d'horticultures sont généralement assez homogènes socialement : la grande majorité sont retraité et issus de CSP moyenne à supérieure. Selon l'analyse statistique des caractéristiques des interrogés des questionnaires disant échanger ses savoirs au sein d'une association, on observe effectivement que les 40-64 ans représentent 59,4 % des interrogés qui sont membres d'une telle association contre 15,6 % des 18-39 ans. Le réseau associatif n'est également pas aussi fourni ni aussi dynamique dans les deux métropoles : si l'on se place à l'échelle des deux métropoles, les habitants de la métropole orléanaise sont plus nombreux à en faire partie : 7,3 % d'entre eux contre 4,4 % des habitants de la métropole caennaise.

Les associations ne permettent donc pas à priori une transmission intergénérationnelle de ces savoirs arboricoles en leur sein. Toutefois, certaines associations horticoles ont des ateliers dédiés aux jeunes publics et aux autres habitants à l'occasion de manifestations locales comme les fêtes des jardins ou les foires aux plantules. Des membres de la section de la SHOL de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (Orléans) ont aussi proposé leur expertise arboricole et horticole lors de la livraison d'un nouveau lotissement d'une centaine de pavillons de manière bénévole. Durant le Focus group, les membres discutaient également de créer un guide de la bonne plantation de l'arbre adressé aux nouveaux habitants.

Les associations peuvent aussi influencer les essences vendues par les pépiniéristes comme le fait l'AFAC — association française d'agroforesterie champêtre fondée par un paysagiste du domaine public d'Orléans. Cette marque propose aux pépiniéristes des végétaux d'origines locales et porteur de diversité génétique. Les membres composent des lots de graines d'essences locales issus de prélèvements dans les espaces naturels de la région à destination des pépiniéristes qui doivent planter la trentaine de graines reçues par lot sans opérer de sélection pour garantir la diversité génétique. Les scions issus de ces plantations sont alors ensuite revendus en partie à des particuliers sous la marque « végétal local » durant une manifestation publique une fois par an. L'objectif étant de proposer des essences d'arbres locales plus adaptées aux particuliers qui ne sont pas présentes en jardinerie où dominent les essences importées. Ce souci pour la sensibilisation aux essences locales se retrouve aussi dans les objectifs de l'association Jar'dingue, mais plutôt pour des raisons économiques : les

essences exotiques s'implantent mal, sont sensibles aux maladies et coûtent cher et cela peut-être décevant.

Les statistiques ne montrent pas d'influence de l'appartenance à une association horticole sur la plantation d'arbres hôtes potentiels, mais une influence importante sur les modes de consommations et les critères et raisons de plantation qui pourraient avoir une influence indirecte sur la plantation d'arbres hôtes potentiels. En effet, le nombre d'arbres plantés et d'essences hôtes plantées n'est pas corrélé à la participation à une association. De même, les préférences d'essences sont seulement légèrement corrélées : les personnes échangeant leurs savoirs et outils au sein d'une association plantent plus fréquemment des arbres : 34,4 % ont répondu en planter « tous les deux ans ou moins » contre 21,7 % des interrogés en moyenne. Cependant, les personnes échangeant leurs savoirs et outils au sein d'une association prennent plus en compte les critères « productivité » (62,5 % contre 46,6) et « avantage pour la biodiversité » (15,6 % contre 7,5 % en moyenne).

4. Les proches : Quelle influence du cercle social primaire et secondaire ?

Les proches : membres de la famille n'habitant pas le foyer, les amis, les collègues peuvent aussi influencer les particuliers dans leur choix de plantation par différents moyens : le cadeau, ou bien l'aide à l'entretien.

En effet, les arbres peuvent s'offrir : ginko, pêcher, olivier... ils représentent un cadeau symbolique et interactif pour des anniversaires, mariages ou autres évènements qui marquent les phases d'une vie. Mme V. raconte ainsi : « *Et les bouleaux, on en a eu trois. C'était un cadeau de mariage de mon parrain. Il habitait Paris donc pour lui la nature ça comptait beaucoup donc il m'a dit "je t'offre des bouleaux voilà ce qu'on ne peut pas planter dans notre appartement à Paris."* ». Peu importe alors que l'arbre dénote par rapport au paysage du jardin ou bien qu'ils ne répondent pas aux critères de choix de ses nouveaux propriétaires qui en prennent soin dans tous les cas.

Selon les résultats statistiques, 8,5 % de l'échantillon total de répondant au questionnaire ont fait appel aux services d'un proche pour la plantation de son/ses arbre(s) et 14,4 % ont recours aux conseils d'un proche pour leur choix de plantation. Aussi, avoir un proche qui a des compétences de taille des arbres et ayant du matériel disponible, peut-être une incitation à la plantation ou du moins à garder les arbres déjà présents pour les particuliers les plus néophytes. C'est d'autant plus le cas pour les fruitiers dont la mauvaise taille pourrait altérer la production. Mme I m'a ainsi confié : « *Eh bien, les fruitiers ça se taille une fois les fruits — enfin ce n'est pas moi qui les taille c'est ma mère c'est elle qui s'y connaît, son père était là-dedans donc elle s'y connaît, donc elle vient m'aider. En général, ça se taille soit à l'automne soit après les fruits.* ». Si la pratique de la plantation et l'entretien ne sont pas toujours des activités solitaires et que les discussions et retours d'expériences peuvent orienter le choix du planteur, évaluer plus précisément l'influence des proches sur le choix des essences aurait nécessité l'observation de ces interactions.

IV. Hypothèse C : Contexte écologique, paysager et urbanistique

1. Inspiration du paysage local :

Nous nous sommes demandé en amont de cette étude si les particuliers évaluent le paysage de leur région/ville/quartier/voisinage afin de choisir l'arbre qu'ils planteront. En effet, on observe bien une corrélation forte entre le territoire, le type de paysage où les interrogés habitent et leurs choix de plantation.

- Être en harmonie avec le paysage local

Les particuliers s'inspirent des paysages environnants : massifs des espaces verts, arbres isolés en zone urbaine, arbres des voisins... pour leur plantation. Effectivement, ces essences ont plus de chances d'être produites localement et commercialisées dans les pépinières de proximité ce qui a motivé par exemple Daniel dans sa sélection : *« J'ai planté des arbres dans mon jardin bien entendu, mais c'est l'opportunité qui a fait que j'ai planté telle ou telle espèce, des arbres qui étaient à disposition pratiquement sur place, qui étaient élevés, oui localement on va dire. Donc ce que j'ai, j'ai du peuplier, bouleau, charmes, des conifères — oui, mais les conifères qu'on avait ici — pas des pins noirs — plusieurs variétés. »*

Il y a l'objectif explicite exprimé par certains particuliers de reproduire l'identité paysagère locale comme Mme Z : *« J'estimais qu'on est en Normandie voilà — je voulais un cerisier, car oui pour les fruits, car j'adore la cerise, mais le pommier c'était aussi — c'était l'arbre du coin pour moi donc c'était important d'avoir un pommier. »*. Certains même plantent des essences locales en voie de disparition pour contribuer à leur sauvegarde comme Pascale qui durant le focus-group de la SHCC nous explique : *« J'ai planté des arbres aussi par un peu d'orgueil, parce que par exemple j'ai mis un orme doré en me disant "celui-là il faut que j'arrive à le faire pousser" parce que les ormes ont disparu dans notre région. »*.

De même, Mme K. justifie ainsi la plantation de ces nombreux arbres : *« Boigny c'est la campagne, enfin je veux dire, on a la forêt juste derrière donc on a continué le mouvement »*. Mais un paysage environnant boisé n'est pas systématiquement synonyme d'incitation à la plantation d'arbres cependant, M. D. habitant également à Boigny-sur-Bionne par exemple a acheté sa maison pour la forêt juste derrière où il court et se promène très souvent et n'a pas senti le besoin de planter plus d'arbres que son magnolia, d'autant plus que la taille de son terrain ne lui permet pas.

Parfois plus que de s'inspirer, les particuliers vont prélever directement des scions en milieu forestier pour les transplanter dans leur jardin, comme M. et Mme H. qui sont allés chercher des bouleaux dans un massif forestier derrière leur commune.

La présence de certaines essences dans les paysages environnants permet aussi d'avoir une idée du succès de plantation *« J'ai planté un cerisier, car c'est un arbre qui pousse bien dans la région »*, m'a affirmé M.H habitant à Saint-Cyr-en-Val. Les essences locales sont aussi perçues comme plus résistantes aux maladies, Mme U. qui habite Tourneville-sur-Odon (Caen) en fait le constat : *« Les arbres qui fonctionnent le mieux ce sont les plus vieux, c'est les arbres qui étaient là à notre arrivée hein. »*

Lorsqu'un arbre est abattu ou s'effondre, les particuliers ont tendance à replanter la même essence au même endroit perpétuant ainsi le paysage d'origine du jardin. Madame U. a même essayé de retrouver la variété exacte du cerisier qui habillait la cour de son jardin depuis son arrivée avec les conseils d'un pépiniériste et une tentative de reproduction et greffe afin de s'assurer de la bonne tenue du futur arbre.

On remarque dans les statistiques que les habitants de la métropole de Caen prennent légèrement plus en compte l'origine des arbres dans leurs critères de choix que les habitants

de la métropole d'Orléans : 16,1 % contre 11,2 % des habitants de la métropole d'Orléans. Cette attention particulière pour la localité des essences dépend également de l'attachement des habitants à leur lieu de vie et selon leur origine géographique, cette sensibilité varie selon les individus. J. Jullien qui a visité de nombreux jardins privés pour l'écriture de ses ouvrages arboricoles a observé : « *il y a un peu un modèle d'ornement urbain que les néoruraux ont tendance à reproduire même quand ils viennent s'installer à la campagne et ils ne s'inspirent pas forcément de ce qu'ils voient autour* ». On observe un phénomène similaire dans les statistiques de cette étude : aucun des habitants des cœurs urbains n'a cité l'« endémisme » comme caractéristique de l'arbre parfait. Au contraire, ils semblent les plus attentifs à la caractéristique « ne perds pas ses feuilles » : 10,1 % contre 6,9 % de l'échantillon total en moyenne.

- Rompre avec le paysage local :

La maison de vacances et le paysage où elle est implantée peuvent aussi orienter les choix de plantation d'arbres des particuliers avec cette idée d'apporter un peu de ce paysage dans le quotidien et de cette atmosphère de repos dans le jardin. En effet, quelques particuliers ont planté des arbres observés durant leurs voyages dans leur jardin et dans cette catégorie « arbre du souvenir », le figuier semble indétrônable. C'est le cas par exemple de M. D. qui lui a été marqué par l'odeur des Pins : « *J'ai hésité à acheter du pin parce que pendant 17 ans et demi que j'étais avec mon ex-femme on avait une maison à la Tranche-sur-mer en Vendée et donc on était en pleine forêt et on était une des seules maisons à être en pleine forêt et donc on avait des pins partout, partout. Les barbecues on les faisait avec des pommes de pin. Moi j'allais courir dans les sentiers, c'était des pins et puis les pinèdes, ça sent tellement bon, c'est un délice quoi.* ».

Sans que les particuliers aient forcément vu cet arbre dans un autre paysage, la plantation d'un arbre exotique peut répondre à un besoin d'exotisme. C'est le cas notamment pour Mme M. qui pendant le premier confinement du COVID a planté un figuier en même temps qu'un bananier faute de pouvoir voyager.

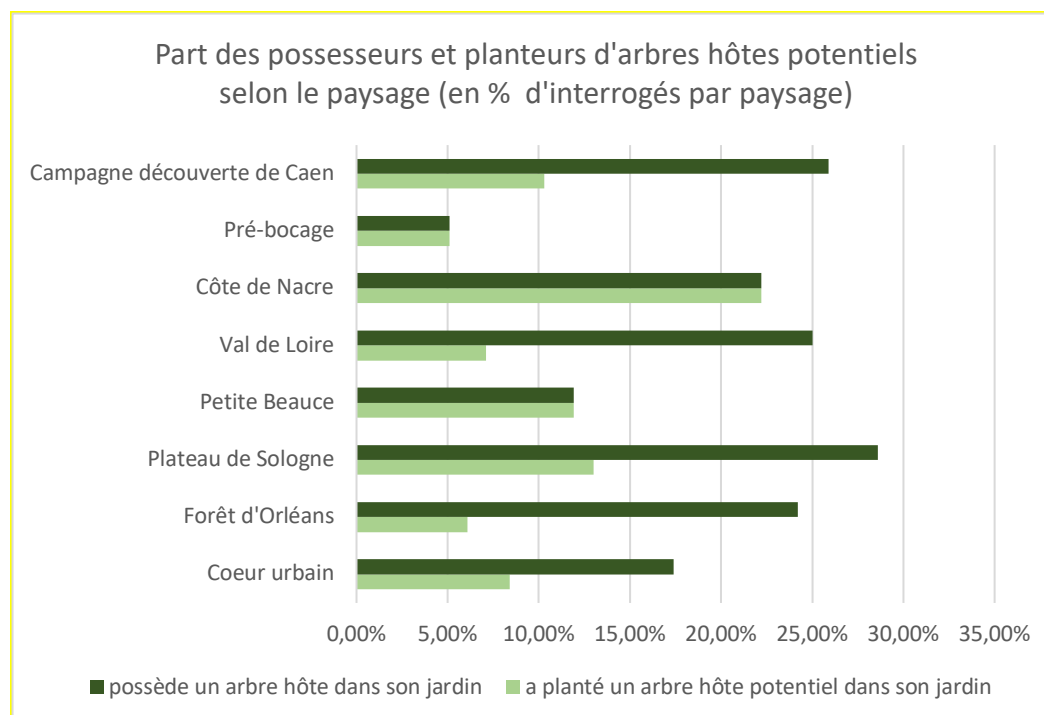
D'autres sont des collectionneurs de rareté et ne souhaitent pas avoir la même chose que le commun des jardiniers dans leur jardin comme Mme S. habitante de Saint-André-sur-Orne (Caen) qui malgré le prix et le peu de chance du succès de plantation, plante des arbres et plantes exotiques malgré tout : « *Ça c'est des essais, mais je ne recommencerais pas parce que ça m'a coûté une fortune et ça n'a rien donné, ce sont des citrus qui étaient censés résister au gel... Beh non. J'ai également des plaqueminières, avocatier, actinidia, plan de patate douce, citronnier caviar...* ».

Lors du focus group avec la SHCC, le choix des essences selon leur origine a fait débat, mais une vision dichotomique des types de plantation selon leur emplacement géographique dans le jardin semble avoir fait consensus, celle qu'énonce ainsi Patrick :

« *Je dis locale, pour l'extérieur du jardin (les bordures et la cour avant si elle est ouverte) si on est à la campagne et à l'intérieur du jardin on met ce qu'on veut. Local pour ne pas dépareiller du paysage et à l'intérieur du jardin, on se fait plaisir, moi je le vois comme ça.* ». La plantation d'essence exotique est donc pour ces collectionneurs un moyen de « se faire plaisir », mais elle ne doit pas outrepasser la limite spatiale allouée à ce type d'essences. De même, dans certains jardins de particuliers qui eux n'ont pas forcément cette ambition d'accumulation de variétés différentes, les espèces exotiques d'arbres comme les oliviers et les figuiers sont mises en pot à la fois pour être rentrées ou protégées en hiver, mais aussi dans l'idée qu'ils restent dans le cadre du jardin.

L'inspiration du paysage local et la plantation d'essences hôtes de la P. P. :

Au sein même des métropoles, on observe une polarisation de la possession d'arbres hôtes potentiels de la P. P. au sein des paysages « Campagne découverte de Caen », « Plateau de Sologne », « Val de Loire » et « forêt d'Orléans », dont trois appartiennent à la métropole orléanaise. Dans le pré-bocage (Caen-la-mer) et la petite-beauce (Orléans) le nombre de planteurs est égal au nombre de possesseurs, c'est-à-dire que tous ceux qui en possèdent un l'ont planté eux-mêmes. On peut donc se demander si il s'agit d'un effet de biais statistique lié à la participation faible des habitants de cette région ou si ces paysages n'avaient pas été touchés par la mode des conifères de l'époque pour des raisons structurelles (urbanisation tardive).



Si l'on regarde maintenant le détail des essences hôtes potentielles plantées selon les paysages, on constate que sur la totalité des interrogés ayant planté un pin, les habitants du « Plateau de Sologne » sont très majoritaires et représentent un tiers des planteurs de pins. On observe également une plantation de Pins plus importante dans les cœurs urbains : 16,7 % des plantations où ils sont aussi les plus nombreux à être déjà présents (45,5 %).

Les Cèdres sont déjà présents pour un tiers des habitants du « Plateau de Sologne ». C'est cependant en cœur urbain qu'ils ont été le plus planté par les interrogés : 50 % des personnes en ayant planté y vivent.

De même les Sapins et épicéas sont déjà présents et plantés en majorité par les habitants des cœurs urbains : 27,6 % des interrogés possédant un arbre hôte potentiel en avaient déjà un dans leur jardin et 37,5 % d'entre eux l'ont planté eux-mêmes.

Les préférences d'essences d'arbres exprimées explicitement se répartissent selon les paysages de manière analogue aux données de plantation vues précédemment, ce sont les habitants du Plateau de Sologne qui sont les plus nombreux que la moyenne à les préférer aux autres catégories : 9,1 % contre 4,3 % de l'échantillon total d'interrogés en moyenne.

Les habitants de la métropole de Caen sont plus attachés que ceux d'Orléans à l'origine des essences qu'ils plantent et sont moins intéressés — et même plus réfractaires — à l'ombrage

procuré par l'essence choisie — qui est une caractéristique essentielle commune aux essences hôtes potentielles de la P. P.

Les habitants des cœurs urbains sont plus nombreux à planter pour s'isoler ce que permettent particulièrement les conifères. De plus, ils sont moins sensibles à l'inconvénient « nuisibles et maladies à traiter » que les autres territoires.

2. Prise en compte des problématiques écologiques locales

- Composition du terrain :

Savoir caractériser son type de sol, son humidité et sa profondeur ne sont pas toujours chose simple pour les néophytes de la plantation d'arbres et du jardinage en général. Rares sont les interrogés qui énoncent de tels savoirs sur le terrain.

Mettre en parallèle ces informations avec les besoins de l'arbre est encore moins aisé : l'exposition idéale, le besoin en eau, leur rusticité...

Le succès de plantation dépend pourtant de cette adéquation entre terrain et besoins de l'arbre, mais ces considérations sont rarement prises en compte d'emblée et viennent avec les échecs de plantation des particuliers comme nous l'explique Mme I. habitante de Boigny-sur-Bionne : « *Je vois ce qui pousse, je fais avec, je compose — j'ai appris en fait à ne pas avoir l'exigence de me dire "je veux ce truc dans mon jardin !". C'est plutôt "ce truc-là ne pousse pas dans mon jardin donc je vais abandonner l'idée" c'est à peu près ça.* »

Certains mettent en place des stratégies pour pallier aux déficits de leur terrain et modifier la nature de leur sol notamment en ajoutant du terreau aux pieds du scion lors de la plantation. Cependant, rares sont les particuliers qui ont planté leurs arbres en tenant compte tous ces paramètres particuliers de leur terrain. Ils regardent plutôt l'adaptation générale de l'arbre au climat de leur région.

- S'adapter aux contraintes écologiques locales

Le degré de prise en compte des problématiques écologiques locales : canicules, sécheresse, sols acides ou karstiques, pollution urbaine... lors des choix de plantation, varie selon les métropoles de résidence des interrogés. En effet, les habitants de la métropole d'Orléans sont plus attentifs à la consommation en eau des arbres et à leurs apports en ombre que les habitants de la métropole de Caen où le climat océanique est moins sec et moins ensoleillé. Les conifères dont les arbres hôtes de la P. P. semblent être préférés par les individus qui ont une attention particulière pour la consommation en eau de leurs arbres ce qui peut contribuer à expliquer la préférence des habitants de la métropole orléanaise pour ces essences. En effet, les essences maritimes et alpines, en raison de leur xérophilie ou mésoxérophilie, sont favorisés dans de tels contextes écologiques et les essences hôtes potentielles de la P. P. rentrent dans cette catégorie.

Ils sont aussi préférés lorsque l'un des critères de choix est l'isolement qui est aussi un service de régulation rendu par les arbres en contexte urbain et notamment les persistants : isolation sonore et barrière contre la pollution.

En région Centre-Val de Loire où se situe la métropole orléanaise, la sécheresse des étés est de plus en plus marquée, et cela à une incidence sur les choix de plantation des particuliers, mais aussi d'abattage étant donné que les arbres puisent de l'eau et que cela peut contribuer à l'effondrement des strates pédologiques qui soutiennent les bâtis. Ainsi les habitants de cette

région sont nombreux à tenir compte des besoins en eau des arbres et pourraient se diriger de plus en plus vers des essences méditerranéennes pour ne plus avoir à compenser les pénuries d'intempéries par de l'arrosage massif en été.

En Normandie, l'ensoleillement étant limité sur toute l'année, les particuliers interrogés ont été plus nombreux à tenir compte de la place dédiée à leur arbre selon l'orientation de leur terrain pour éviter qu'il ne crée trop d'ombre sur la maison surtout en hiver. Ainsi les grands persistants ne sont pas toujours vus de manière favorable de ce point de vue, car ils ne peuvent pas être plantés partout sur le terrain.

Les particuliers prennent aussi en compte les effets du changement climatique et se font leur propre évaluation des essences qui seront le plus adaptées à leur terrain et région d'ici quelques années. Ainsi, le recours aux essences exotiques n'est pas seulement le fruit d'une volonté paysagère et symbolique, mais aussi avancée pour certains particuliers comme une stratégie d'adaptation aux changements climatiques. Gerstenberg et Hofmann dans leur étude des préférences esthétiques en matière d'arbre observent chez de nombreux habitants de Dresde (Allemagne) un conflit interne entre critères écologiques et préférences esthétiques qui ne vont pas toujours de pair.

Ainsi, Mme M. qui habite la métropole orléanaise justifie ainsi la plantation de son mimosa : « *Je me dis comme il fait chaud, autant mettre du mimosa après tout.* ». De même Bertrand que la métropole de Caen-la-Mer nous explique : « *j'ai un pin parasol dans mon petit jardin qui fait 500 m², je l'ai planté en bout de terrasse comme ça il me fait, sur la moitié de la terrasse, de l'ombre pendant qu'il fait une chaleur torride en été.* ». Que ce soit pour l'ornementation ou le profit des services écosystémiques des arbres, les particuliers pensent le changement climatique globale et adaptent leurs plantations d'arbres.

Les problématiques écologiques locales et les essences hôtes de la P. P. :

Statistiquement, les variables étudiées ici qui sont « les caractéristiques de l'arbre parfait » et « critères de plantation » en lien avec les problématiques écologiques locales n'ont pas d'influence observable sur la quantité d'arbres hôtes potentiels plantés, mais elles ont une influence sur les préférences déclarées de type d'arbres : les individus qui citent la caractéristique « consomme peu d'eau » pour qualifier un arbre parfait expriment une préférence supérieure à la moyenne pour les conifères : 9,1 % contre 4,1 % des interrogés qui ne citent pas cette caractéristique.

3. Prise en compte des services écosystémiques :

Selon le Millenium Ecosystem Assessment, il existe trois catégories de services pouvant être rendus par un écosystème ou un élément naturel : le service d'approvisionnement (production de nourriture, de matériaux et d'énergie), le service de régulation (lutte contre les inondations, les changements climatiques, épuration des eaux) et les services culturels (loisirs, santé, lien social, tourisme, éducation et patrimoine).

Nous nous intéressons ici à la perception par les particuliers du service de régulation fourni par les arbres et son rôle dans les choix de plantation.

Des travaux antérieurs en biologie ont montré qu'ils agissent sur la pollution de l'air (Nowak et al. 2006), l'assainissement de l'eau et ont un rôle positif sur le changement climatique (Dearbon et Kark, 2009). Cependant, tous les particuliers ne sont pas conscients de l'ensemble de ces services. « L'ombre » semble être le service de régulation le plus apprécié et objectivé lors du choix de plantation. Le directeur d'une pépinière d'Olivet commente ainsi les choix des particuliers : « *Depuis 2 ans, on vend de plus en plus d'arbres, car les gens se sont enfin rendu compte que ça faisait de l'ombre et même les services publics ils ont enfin*

compris. ». Ce constat se vérifie lorsque l'on discute avec les particuliers de leurs objectifs derrière la plantation d'un arbre ou embellissement du jardin et création d'une zone ombragée sont au coude à coude. De plus, bien que cela ait été soulevé de manière anecdotique sur l'ensemble des entretiens, le confinement de début 2020 semble avoir eu une influence sur la quantité d'arbres plantés par les particuliers. Mme V. qui habitant sur son terrain depuis une trentaine d'années s'est mise à planter de nombreux fruitiers depuis deux ans, elle explique « *En 2020, c'est vrai qu'avec tous ces reportages qu'on a vus sur la nature, sur tout ça je me suis dit "bon, il faut faire quelque chose quoi". Alors si chacun peut faire à son échelle, c'est toujours ça.* »

Les autres services écosystémiques de régulation fournis par les arbres — outre l'ombrage — sont eux moins cités par les particuliers. Seuls les plus avertis font référence aux avantages écologiques liés à la prise en compte des relations entre l'arbre et l'écosystème de leur jardin : leur rôle de pollinisateurs pour les autres arbres, leur attrait pour les pollinisateurs qui visitent ensuite le potager, leurs feuilles mortes qui créent de l'humus et contribuent à la richesse du sol, l'absorption du CO₂ par les feuilles, le drainage des sols humides grâce au système racinaire ou encore leur rôle d'abris et de garde-manger pour les oiseaux qui contribuent indirectement à la régulation des insectes nuisibles du jardin.

Sur ce dernier point les points de vue divergent drastiquement selon les particuliers : si cela est un avantage pour certaines et qu'ils encouragent les oiseaux à loger dans leurs arbres en y installant des nichoirs ou des sacs de graines durant l'hiver et partagent avec eux la production de leurs arbres fruitiers, d'autres perçoivent cela comme un inconvénient et réfléchissent même à abattre l'arbre-refuge comme Marianne habitante de Caen : « *Des fois je râle après le mahonia qu'il y a près de ma voiture, car — c'est très beau, il fait bien trois mètres celui-là au moins, mais alors c'est les fruits — les oiseaux qui mangent les fruits et qui salissaient ma voiture. J'ai bien hésité des fois à l'abattre.* »

Il ressort de l'analyse des questionnaires que les particuliers qui tiennent le plus compte des services écosystémiques rendus par l'arbre sont ceux qui réciproquement prennent le plus en compte leurs besoins et leur adaptation au terrain. En effet, les interrogés ayant évoqué la raison de plantation « Biodiversité » sont plus nombreux à citer la caractéristique « adapté au terrain » pour qualifier l'arbre parfait : 21 % contre 13,2 % en moyenne. De plus, les interrogés habitants à plus de 15 minutes à pied d'un espace vert sont plus nombreux à planter un arbre pour la biodiversité : 37,7 % contre 27,1 % pour ceux qui habitent plus loin. Il semblerait que les interrogés prennent en compte la richesse écologique de leur zone d'habitation dans leur décision de plantation ou du moins que les personnes habitant dans des zones moins arborées aient plus conscience des enjeux écologiques de la plantation d'arbres.

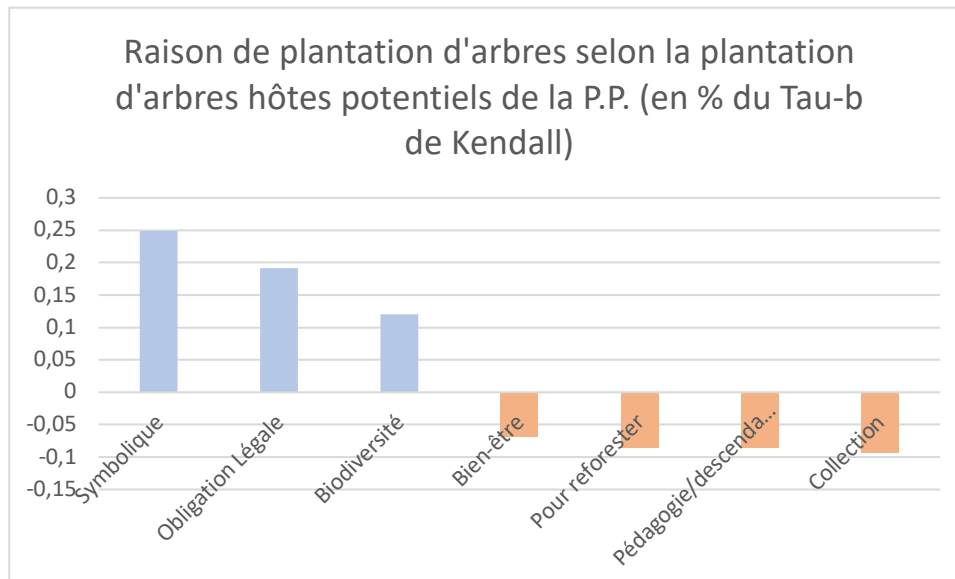
Ainsi la prise en compte des caractéristiques écologiques locales et la reconnaissance des services écosystémiques rendus par les arbres sont deux phénomènes liés.

Prise en compte des services écosystémiques et arbres hôtes potentiels de la P. P. :

Les personnes ayant évoqué la raison de plantation « Ombre/fraicheur » préfèrent davantage les conifères que le reste des interrogés n'ayant pas évoqué cette raison.

Parmi les interrogés qui possèdent un arbre hôte potentiel dans le jardin, les personnes ayant évoqué la raison de plantation « Biodiversité » l'ont planté eux-mêmes que les interrogés n'ayant pas soulevé cette raison : 54,5 % contre 41,8 %.

Le coefficient de corrélation (tau-b de Kendall) entre les variables « raison de plantation : biodiversité » et la variable « Plantation ou non d'un arbre hôte potentiel », la corrélation est de +0,120 ce qui montre qu'il existe bien un lien positif entre les deux.



Si l'on rentre dans le détail des essences, les personnes possédant un pin dans leur jardin et ayant avancé la raison « biodiversité » sont plus nombreuses à l'avoir planté elles-mêmes que ceux qui ne l'ont pas avancé : 50 % contre 42,3 %. De même pour la plantation de sapin/épicéa : 61,1 % contre 37,1 %.

Au contraire, les personnes possédant un Cèdre dans leur jardin et ayant avancé la raison « Biodiversité » l'ont beaucoup moins planté elles-mêmes que les personnes n'ayant pas avancé cette raison : 25 % contre 53,8 %.

Les arbres hôtes potentiels de la processionnaire du pin, eux, de par leur persistance, peuvent-être perçus positivement par les particuliers qui tiennent compte des besoins de la faune de leur jardin. En effet, l'idée semble répandue que les oiseaux préfèrent les persistants comme l'énonce Bertrand : *« Je suis bien content d'avoir mon pin parasol et en plus il y a des tourterelles qui font leur nid dedans et ça, c'est intéressant aussi et puis d'autres oiseaux qui viennent nicher donc plus volontiers que dans les arbres à feuilles caduques. »*. Cyril soutient également *« Il faut les deux (caduc et persistant) pour la biodiversité. Parce que vous avez des oiseaux qui nichent dans les verts. »*

Les persistants ne sont pas pour autant des figures de proue de la plantation à vocation écologique et comme le rappelle Fabienne — habitant d'Olivet — durant le Focus group : *« la surface d'un arbre à feuilles caduques était quand même très supérieure à celle des conifères et donc qu'au niveau du bilan carbone il valait mieux planter des arbres à feuilles caduques que des conifères. »*

En effet, les individus qui ont avancé cette raison sont plus nombreux à posséder un arbre hôte potentiel, à l'avoir planté et ils expriment une préférence supérieure à la moyenne pour la catégorie « arbre à feuillage persistant ». Cela s'explique par le fait que les arbres hôtes potentiels de la P. P. de par leur persistance et l'habitat qu'ils offrent aux oiseaux et insectes sont souvent perçus comme des arbres favorables à la biodiversité. Néanmoins, les interrogés qui plantent « pour la biodiversité » sont aussi plus sensibles à l'origine géographique des essences et se renseignent plus sur ce qui peut contribuer à abaisser le score de plantation d'essences hôtes potentielles pour cette raison de plantation.

V. Hypothèse D : Contexte technico-économique et urbanistique

1. Mutation de la structure des jardins = mutation des choix d'essence ?

- Des terrains de plus en plus petits :

Pour réduire l'étalement urbain, depuis une quarantaine d'années les territoires misent sur la densification urbaine et les terrains à bâtir ou en lotissement sont de plus en plus petits notamment dans les centres urbains. Ainsi, proportionnellement les jardins sont de plus en plus petits et cela peut être dissuasif à la plantation de plus d'arbres en plus grand nombre que ce que la réglementation oblige et les choix des essences doivent être adaptés.

Le nombre d'arbres plantés par les interrogés augmente proportionnellement à la taille de leur jardin : les individus ayant plus de 1000 m² de jardin ont planté en moyenne 14,94 arbres contre 3,58 pour les individus ayant un jardin de moins de 340 m². En effet, la taille du terrain est un critère très influent dans le choix de l'essence dans les entretiens. M. D. par exemple a un terrain de 460 m² et malgré son envie de planter un pin en souvenir de sa maison de vacances en Vendée, il a planté un magnolia : « *Après je ne peux pas opter pour des arbres qui sont plus grands — déjà le magnolia je vais devoir le retailler un peu parce qu'il commence à prendre trop de largeur. Je suis obligé de les maintenir dans une taille raisonnable parce qu'après ça va, c'est trop volumineux, ça prend trop de place sur le terrain* ». Plus les terrains sont petits et plus les arbres sont proches du bâtiment et ont des chances d'être perçus comme un danger, les grands sujets sont donc bannis des possibilités de choix. Les particuliers qui possèdent ce genre de terrains tiennent aussi compte du type d'enracinement de l'arbre : superficiel ou profond lors de leur choix pour ne pas endommager les fondations, les canalisations ou leur terrasse.

Lorsque ces potentiels problèmes n'ont pas été pris en compte, les particuliers doivent souvent faire abattre leurs arbres et ces raisons sont récurrentes : arbre qui prend trop de place, arbre qui devient dangereux, arbre qui a porté préjudice au bâti.

Une autre solution — ou compromis — est la plantation d'arbres en pot ou bien la compensation avec des arbustes : Mme S. par exemple a planté un pin en pot dans son jardin déjà bien fourni à Saint-André-sur-Orne (Caen,) : « *Là dans le pot il y a un pin parce que je ne peux pas — si j'ai bien compris le système racinaire du pin est quand même un petit peu envahissant et je n'ai pas suffisamment de terrain, donc voilà.* ».

- Des terrains mitoyens :

L'habitat pavillonnaire a souvent été analysé par les sociologues urbains comme une matérialisation de l'individualisme en raison de l'isolement des bâtis, leur séparation par des haies et murets (J. Christiany et F. Dubost 1987, M. Abélès 1982) auquel l'arbre peut contribuer en créant un écran végétal. Un isolement souvent recherché et moteur du choix de résidence en pavillon et pour lequel le jardin permet de créer un SAS, un intermédiaire entre soi et les autres, entre le public et le privé. On observe statistiquement que 14,9 % des interrogés de moins de 4 ans d'habitation préfère les arbres à feuillage persistant ce qui est le plus gros score pour ce type d'arbre selon la catégorisation des interrogés selon leur ancienneté de logement.

En effet, certains particuliers habitant dans des zones pavillonnaires très denses disent avoir planté un arbre pour s'isoler, Mme Z ; par exemple qui habite un quartier pavillonnaire proche du centre-ville de Caen raconte « *Quand nous sommes arrivés, on a planté le cerisier ici. Dans l'idée au départ, c'était un peu nous cacher un petit peu des voisins* ». D'autres ont aussi planté

pour atténuer le bruit de la circulation dans leur rue. Ainsi, 16,3 % des interrogés habitant les cœurs urbains évoquent la raison de plantation « Isolation » contre 12,1 % en moyenne.

Les grands persistants semblent particulièrement appréciés en milieu urbain lorsqu'il y a la place suffisante pour en planter un comme en témoigne Bertrand : « *Pour me masquer de l'immeuble à côté j'ai planté des persistants. Un conifère, un néflier du japon et puis bah c'est tout, ça suffit pour ma maison.* ». Jérôme Jullien, spécialiste de l'arbre, a constaté le même phénomène chez les particuliers qu'il a rencontré : « *Pour les conifères ils se tournent plutôt vers eux quand ils veulent un feuillage persistant, c'est des choix qui relèvent plutôt de l'esthétisme dans ce cas et pas toujours adapté au type de sol ou au climat. En effet, il y a cet effet "cache vu" qui est très recherché.* ».

Taille du terrain et plantation d'essences hôtes potentielles de la P. P. :

De même, la chance de posséder un arbre hôte dans son jardin augmente avec la taille de terrain : 29,4 % des personnes ayant entre « 700 et 1000 m² » de jardin en possèdent un contre 10,1 % des personnes ayant un jardin de moins de 340 m².

Bien que la taille des jardins influence positivement le nombre d'arbres plantés (toutes essences confondues) et les chances de posséder un arbre hôte potentiel de la P.P, ce ne sont pas forcément les personnes ayant les plus grands jardins qui plantent eux-mêmes le plus ces essences. À l'inverse si le jardin est trop petit pour accueillir un arbre de haut jet, comme le sont la majorité des essences hôtes potentielles, on peut observer une corrélation négative sur le nombre d'arbres hôtes potentiels présents et plantés.

2. Orientation du choix à l'achat

Le lieu d'achat influence les particuliers dans leurs choix de plantation de différentes façons, d'abord à travers l'offre qu'ils proposent, mais aussi de par les conseils que prodiguent les vendeurs. Le prix à l'achat lui n'a été cité que par 1,6 % des interrogés des questionnaires et est très rarement apparu dans les discours des particuliers interrogés lors des entretiens. De plus, en comparant rapidement les prix dans des catalogues de pépinières en ligne, on observe que les prix des conifères sont généralement plus bas que la moyenne en format scion ou jeune plant.

Les particuliers interrogés remarquent qu'ils ont de plus en plus de choix en matière d'arbres, quelle que soit l'enseigne choisie pour leur achat. Et lorsqu'ils ont une idée arrêtée sur ce qu'ils désirent planter, ils ont la possibilité de consulter le catalogue du fournisseur et de se faire livrer l'arbre désiré par l'enseigne. Pascale habitante de Caen, illustre bien cette influence de l'extension de l'offre : « *Moi j'ai mis un mimosa par exemple à la fois pour l'odeur et puis parce que maintenant on peut en mettre. Alors qu'il y a dix ans on n'en trouvait pas dans le commerce. Il y a ça aussi, ça dépend de ce qu'on trouve, comment on est conseillé.* ». Pour elle, cet enrichissement de l'offre est lié au réchauffement climatique.

En effet, les pépinières pour agrandir leur catalogue et réduire les frais de production ne commercialisent plus exclusivement les arbres qu'elles produisent — si tant est qu'elles en produisent encore localement — et se font approvisionner par des fournisseurs extérieurs souvent originaires d'autres pays d'Europe comme les Pays-Bas, l'Allemagne ou encore l'Italie selon les essences. C'est d'autant plus le cas pour les persistants qui contrairement aux caducs n'ont pas de période d'hivernage et sont donc moins faciles à transplanter en plus de pousser très rapidement.

Les conséquences de cette origine extérieure à la région des arbres sur le succès de plantation et les dérives sanitaires sont parfois soulevées par les interrogés qui constatent que les arbres achetés sont souvent plus malades et produisaient moins que les arbres qui étaient déjà sur leur terrain lors de leur emménagement.

Lors de l'achat d'un arbre, les particuliers ont souvent déjà une idée précise de ce qu'ils souhaitent comme essence comme l'explique un directeur de pépinière à Caen : « *Pour les arbres généralement c'est très réfléchi et ils ont une idée préalable de ce qu'ils veulent ce n'est pas de l'achat coup de cœur comme avec les plantes, donc nous on est là pour les conseiller selon leur terrain et ce qu'ils souhaitent.* ». En effet, lors du questionnaire ils ont été 87,4 % à répondre avoir déjà une idée précise de ce qu'ils souhaitaient planter. Ainsi la marge d'influence des vendeurs en magasin est plutôt réduite à priori et se limite aux conseils de variétés les plus adaptées à leur terrain ou de la taille d'achat.

Un préjugé est souvent revenu dans les discours sur le choix de l'enseigne : les pépiniéristes seraient plus consciencieux que les vendeurs de jardinerie et apportent de meilleurs conseils de plantation notamment chez les individus qui ont des connaissances arboricoles supérieures à la moyenne durant les focus groups.

Les modes de choix d'enseigne dépendent en effet de ces connaissances, ceux qui en ont moins se tournent vers le commerce le plus proche de chez eux qui a plus de chance d'être une jardinerie étant donné leur supériorité numérique sur les territoires étudiés.

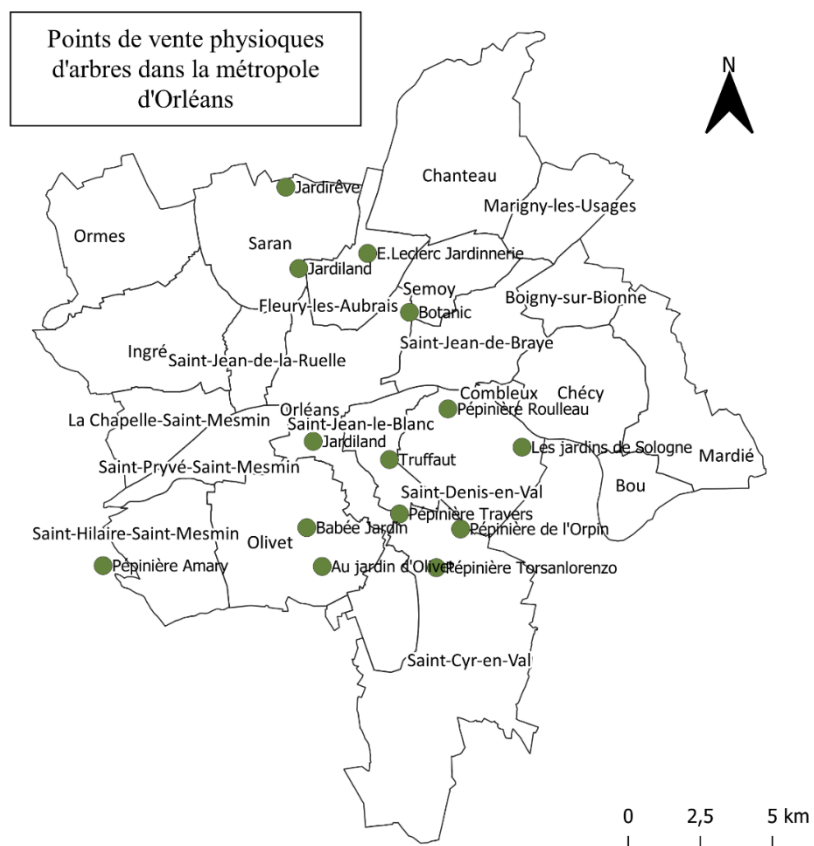
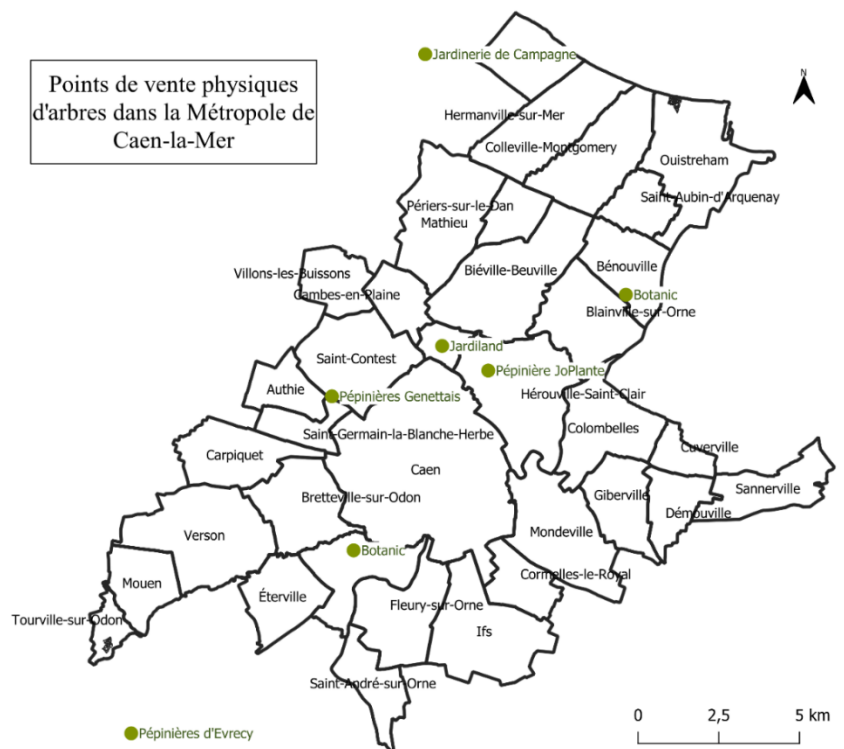
Les plus fins connaisseurs eux choisissent leur lieu d'achat sur d'autres critères : disponibilité d'une variété en particulier, d'un format particulier, d'un service spécifique (greffe, clonage...) et ils expriment souvent une aversion pour les jardinerie qui seraient synonymes de « plante droguée » et de « vendeurs inaptés ». Bertrand par exemple, lui va marquer ses arbres en pépinière et va les chercher à l'automne suivant ce qui lui permet de s'assurer du bon soin apporté à ses plants. La réputation du pépiniériste façonné au sein des associations ou dans les échanges entre voisins entre sans nul doute en jeu également.

Une petite minorité d'entre eux refuse même totalement d'« acheter » des arbres et ils font leurs propres semis et greffes, comme Jean qui fait partie d'un verger de sauvegarde des variétés de pommiers locales dans le Calvados et est fier de pouvoir cultiver d'autres variétés que celles que l'on trouve habituellement dans le commerce. D'autres ont importé des graines ou noyaux de fruitier de leurs voyages à l'étranger et ont tenté de les replanté dans une visée de souvenir et de collection.

Les foires et marchés autour du jardin sont l'occasion pour les pépiniéristes de se faire connaître du grand public, ou bien pour les fins connaisseurs déjà clients, de se faire livrer des végétaux par des pépiniéristes plus éloignés. Cependant ce genre d'évènements, s'ils restent nombreux dans la métropole orléanaise : Foire aux plantes, Fête des jardins, Fête de l'écologie... semblent être plus rares sur le territoire de la métropole de Caen-La-Mer, accentuant les inégalités de l'offre sur les deux territoires. En effet, comme on peut le constater en comparant les deux cartes ci-contre, les deux territoires ne sont pas égaux en matière du nombre d'enseignes de vente d'arbre. Orléans métropole possède une filière horticole dynamique — bien qu'elle connaisse un contexte difficile elle aussi — qui dégage le plus de revenus et qui est plus axée sur l'arbre d'ornement contrairement à Caen-la-Mer où les bénéfiques sont presque moitié moins importants pour le même nombre d'entreprises et où la vente de plante en pot génère la majorité des bénéfiques des entreprises du secteur. (FranceAgriMer — *Étude de la filière horticole du Centre-Val de Loire, 2019 et Étude de la filière horticole du Calvados 2019*)

Ainsi, si on compare les achats d'essence entre les deux territoires — étant donné la différence dans la situation de la filière au sein des deux territoires — les divergences d'offre d'arbres d'ornement pourraient être une donnée explicative externe des divergences de plantation à l'échelle régionales (les acheteurs s'adaptent à l'offre locale).

Les habitants de la métropole de Caen fréquentent plus les jardinerie que ceux de la métropole d'Orléans : 54,7 % contre 46,8 % des habitants d'Orléans.



Les foires et marchés spécialisés dans les végétaux sont aussi plus rares autour de Caen qu'autour d'Orléans où il y a une longue tradition d'évènements horticoles annuels. Les habitants de la métropole d'Orléans sont 25,8 % à fréquenter ces évènements pour l'achat de leur arbre contre 20,4 % des habitants de Caen.

À l'échelle intramétropolitaine, les territoires où les interrogés vont plus en pépinière que la moyenne sont : « Le plateau de Sologne », le « Val-de-Loire » et la « campagne découverte de Caen ». Il s'agit de territoires où les pépinières sont les plus nombreuses. Les habitants des cœurs urbains et de la côte de nacre eux sont les moins nombreux à s'y rendre.

La proximité géographique a donc une influence sur les lieux d'achat fréquenté et donc indirectement sur les conseils et l'influence reçue lors de l'achat.

Influence à l'achat et plantation d'arbres hôtes de la P. P. :

Les pépiniéristes et vendeurs de jardinerie de la métropole d'Orléans se sont adaptés à la demande (voir I. Hypothèse E.) et furent témoins de l'installation de la processionnaire du pin sur le territoire et ont donc — selon leurs dires — réduit leurs importations d'essences hôtes potentielles. Ils sont donc théoriquement moins enclins à conseiller les essences hôtes potentielles à des particuliers. Cela se vérifie statistiquement : les interrogés demandant conseil aux professionnels lors de l'achat de leur arbre sont moins nombreux à préférer les conifères : 2,7 % contre 6,1 % des personnes qui demandent conseil. De même, les interrogés possédant un arbre hôte potentiel dans leur jardin et ayant demandé conseil lors de l'achat de leur arbre au personnel du lieu d'achat sont moins nombreux à en avoir planté un.

3. Savoir-faire technique et services des professionnels du paysage

Selon leurs compétences techniques et leur budget, les particuliers font plus ou moins appel aux professionnels comme les paysagistes, jardiniers et élagueurs qui ont une influence plus ou moins directe sur leurs choix de plantation.

Les paysagistes sont engagés surtout lorsque les particuliers viennent d'emménager, souhaitent faire concevoir l'ensemble du jardin, mais n'ont pas les connaissances suffisantes pour savoir quoi planter et à quel endroit. Céline qui est conceptrice-paysagiste dans la métropole de Caen-la-Mer m'a transmis quelques fiches de demande de conception de la part de ses clients. Sur 20 dossiers traités en 2020, seulement 7 contiennent une demande de plantation d'arbres et les demandes sont larges : « *un arbre qui n'encombre pas l'espace* », « *deux ou trois fruitiers* », « *un bel arbre* »... ce qui lui laisse une marge de manœuvre importante.

Céline prend en compte en plus de ces demandes l'ensemble des propriétés du terrain et s'y adapte, mais elle a aussi ses propres préférences visibles dans ses propositions et notamment son désintérêt pour les conifères : « *Mais vu que les jardins sont de plus en plus petits, je pense — en tout cas personnellement, je ne consomme pas les conifères à part des petits cultivars, ceux dont on sait quelles dimensions ils vont faire à taille adulte. Autrement je ne conseille pas, il y a des aiguilles, ce n'est pas facile à fréquenter.* ».

Les élagueurs eux interviennent plutôt après coup et donnent leur avis sur la santé de l'arbre et la nécessité de l'abattre, mais leurs conseils peuvent influencer les plantations d'arbres suivantes. Aussi, l'élagage des grands arbres demande un équipement spécial et le coût de la main-d'œuvre n'est pas anodin et peut être dissuasif comme l'explique M. G. habitant à Saint-Cyr-en-Val : « *Pour entretenir — enfin on le fait tous les dix ans, pour retailler le cèdre c'est 1500/1800 euros. Donc en fait quand on plante un arbre, il faut se dire que quand il sera*

grand il peut coûter en entretien ou en abattage. ». C'est en effet lorsque le sujet de l'entretien est abordé que des considérations d'ordre économiques sont le plus souvent apparues.

Pour les plus petits sujets — et même les fruitiers qui pourtant demandent des tailles spécifiques selon les saisons (plantation, fructification, éclaircissement) — les particuliers ont rarement recours aux professionnels, ils le font eux-mêmes ou font appel à leurs proches.

Comme les élagueurs, les jardiniers eux interviennent surtout pour l'entretien — et surtout la taille des haies — dans des foyers d'actifs qui n'ont pas le temps de gérer leur jardin où dans des foyers de retraités d'âge avancé pour qui cela devient trop compliqué, mais qui ne souhaitent pas pour autant renoncer à leurs végétaux. Cependant, quelques particuliers ont évoqué le fait d'avoir discuté de leurs choix de plantation avec leurs jardiniers et ont respecté leurs recommandations. Le passage d'un jardinier peut aussi être une aubaine en cas de contamination par les nuisibles que les particuliers ne remarquent pas toujours où ne savent pas identifier comme ce fut le cas pour M. et Mme G. : « *Oui il était là pour tailler les haies et il a dit en même temps je vais vous l'enlever* ».

Les professionnels et les essences hôtes de la P. P. :

Parmi les possesseurs d'arbre hôte potentiel, ceux qui ont recours aux services d'un paysagiste pour la plantation de leurs arbres sont moins nombreux à avoir planté un arbre hôte potentiel dans leur jardin : 22,2 % d'entre eux contre 46 % en moyenne.

Parmi eux, 20 % ont fait planter un pin contre 45 % de ceux qui en possèdent un en moyenne.

De même pour les sapins/épicéas : aucun arbre de ces essences n'a été planté par les interrogés ayant recours aux services d'un professionnel. Au contraire, les Cèdres sont plus souvent plantés par les professionnels : 66,7 % des personnes en possédant un et ont l'ayant fait planter ont recours aux services d'un paysagiste contre 47,1 % en moyenne.

Les individus qui ont recours aux services de professionnels pour la plantation de leurs arbres sont aussi ceux qui plantent le plus pour s'isoler contrairement aux planteurs autodidactes — ce qui pourrait laisser supposer le choix d'essences persistantes. Mais malgré la demande plus importante d'isolation de la part de leurs clients, les professionnels ne s'orientent pas forcément vers les conifères et semblent éviter particulièrement la plantation de pin et sapin/épicéa.

Les entretiens avec les professionnels ont révélé qu'en effet ils recommandent rarement ces essences pour diverses raisons

VI. Hypothèse F : Fonctions et modes de gestion du jardin

Ici il s'agit de se demander si la fonction attribuée à l'espace du jardin et son mode de gestion prédéterminent les fonctions et modes de gestion des arbres. Et si dans tout cela, les arbres hôte potentiels de la P. P. sont corrélés à un certain type de jardin en particulier.

Suite à l'analyse statistique, nous avons constaté que les fonctions attribuées aux jardins et ses modes de gestions agissent comme des filtres intermédiaires entre la plantation d'arbres et les variables explicatives. En effet, si l'on opère une analyse factorielle sur ces variables liées au jardin (activités réalisées dans le jardin, autres composantes du jardin, degré de structuration, pratiques de jardinage écologique, appétence pour l'activité de jardinage) et les variables explicatives que l'on a appliquées à la plantation d'arbres (nombre d'arbres plantés, essences plantées, critères, raisons, inconvénients...), elles sont influencées par les mêmes variables. De plus, selon la littérature scientifique sur les choix de gestion des jardins privés (Bhatti, Kirkpatrick, Goddard) les facteurs qui influencent le plus lourdement les pratiques de jardinage sont d'ordre individuel : « *Peoples' gardening behaviour is heavily influenced by household-level factors such as gender, age, cultural background and personal attitudes towards gardening effort.* » (Kendal et al.). En d'autres termes, la plantation d'arbres dépend directement des fonctions attribuées aux jardins et ses modes de gestion et donc des variables qui les déterminent. On ne peut donc pas comprendre ce qui influence la plantation d'arbres hôte potentiels de la P. P. sans replacer ses arbres dans le contexte des jardins où ils se trouvent et de la manière dont ceux-ci sont gérés.

Par exemple, l'entretien des arbres (taille, conduite, élagage, apport en eau, soin contre les parasites...) n'est pas forcément symétrique à l'entretien apporté aux autres végétaux dans un même jardin notamment en matière d'arrosage, les arbres adultes sont perçus comme devant être indépendants contrairement aux massifs floraux qui sont arrosés quand il n'y a pas de précipitations. Cependant, la quantité de soin apporté et le sens donné à ces soins semblent tout de même liés au mode de gestion du jardin en général et c'est particulièrement visible lorsqu'il s'agit de la taille des arbres : certains taillent leurs arbres par contrainte pour éviter l'encombrement et les préjudices, d'autres taillent et conduisent leur arbre pour le résultat esthétique et enfin les fruitiers eux sont souvent taillés dans l'idée d'augmenter la productivité. Parfois, ces justifications se confondent dans les discours selon les fonctions attribuées à l'arbre qui peuvent être uniques ou multiples.

Ainsi, les mutations socioculturelles qui ont impacté la gestion de cet espace à travers le temps ont aussi une influence sur les choix de plantation d'arbres et peuvent contribuer à expliquer les phénomènes de modes arboricoles. Dans « *Les jardins publics et privés au cœur d'une biodiversité urbaine* », Philippe Clergeau résume ainsi ces changements intimement liés à l'évolution des représentations de l'environnement naturel dans notre société contemporaine : « *Les jardins privés ont aussi fortement évolué en un siècle. Ils sont passés d'un caractère potager où on produit des fruits et légumes à celui de jardin de loisir où l'on se détend sur une pelouse sous un saule pleureur. C'est la tendance générale. Mais s'amorce aujourd'hui un troisième type de jardin, le jardin naturel où on laisse pousser les herbes folles et où les tailles et traitements sont réduits.* (p.257) »

À partir de ce constat, nous avons décidé de catégoriser les choix de gestion des jardins afin de créer une typologie des interrogés lors des entretiens qui soit représentative de la diversité des fonctions allouée au jardin. Nous nous sommes basés sur les discours de ces interrogés et les cartographies réalisées à partir de photographies et de notes de terrain de leur jardin et en les comparant, nous avons dégagé quatre catégories : les écocentriques, les cultivateurs, les esthètes et les utilitaristes. Bien entendu, il s'agit là d'idéotypes et dans la réalité du terrain

les limites entre ces catégories de particuliers ne sont pas toujours claires tant leurs jardins peuvent se révéler être une mosaïque d'espaces imbriqués à vocation et gestion différentes.

- Le jardin écosystème/Les écocentriques

Dans cette catégorie les particuliers ont planté des arbres pour la biodiversité en grande partie — bien que cette justification apparaisse rarement seule. Ces planteurs portent une attention particulière aux services écosystémiques rendus par leurs arbres, à leur santé et prennent en compte plus fréquemment les paysages et des enjeux écologiques locaux. On peut parler ici d'une logique de choix de plantation basé sur une rationalité en valeur : l'arbre est pensé en soi en dehors de tout usage anthropocentrique. D'où l'appellation d'« écocentrique » pour qualifier ces particuliers en opposition aux trois autres catégories.

En effet, les intérêts que peut représenter une essence pour l'écosystème de leur jardin ou pour la biodiversité urbaine sont pris en compte dès l'achat comme l'explique M. K : « *En termes d'arbres, on essaie de prendre des arbres qui attirent aussi les oiseaux parce que pendant le Covid, il y a eu une étude qui a été faite sur les oiseaux et on s'est dit bah pourquoi pas nous aider aussi à ça.* »

L'espace du jardin est perçu en opposition à l'espace urbain bétonné et où la nature est policée et limitée. Ainsi, de manière générale la végétation spontanée est appréciée par ces particuliers et ils laissent les jeunes pousses d'arbres arrivés par le biais des oiseaux ou du vent se développer comme Mme A qui apprécie les caractéristiques de ces arbres indigènes : « *Le châtaigner il est venu spontanément, mais alors tous ces arbres qui sont venus spontanément, ils sont très robustes parce que — regardez il est beau là, il a un beau port, il est bien implanté.* ».

Pour ces particuliers, l'entretien est limité à la contrainte imminente et s'il ne représente pas de danger ou gêne l'arbre n'est pas taillé comme Mme V. qui ne voit pas pourquoi elle taillerait son sapin : « *Là-bas on a un sapin, il pousse, il pousse, il pousse beh on verra ce que ça donne ; Il est assez loin de la maison quand même donc il ne devrait pas nous embêter.* ». Lorsque l'arbre est taillé sans contrainte apparente, c'est que cela peut être bénéfique pour sa santé, car la taille permet de les aérer ou de favoriser leur enracinement pour les jeunes sujets. L'aménagement du jardin est pensé en prenant en compte l'impact des travaux et installations sur leurs arbres comme Mme J. lors de la construction de sa piscine : « *on a fait la piscine l'année dernière, la piscine on l'a planté expressément en tenant compte des arbres, en essayant d'embêter le moins possible celui qui est là-bas, sachant qu'on la inévitablement embêté hein, il y avait son système racinaire quand on a creusé.* »

Une des variables, issues du questionnaire, associées à l'analyse de cette catégorie de particuliers est la « raison de plantation biodiversité » qui est positivement corrélée à la plantation d'un arbre hôte potentiel. En effet, parmi les interrogés des questionnaires possédant un arbre hôte et ayant évoqué cette raison de plantation, 54,5 % l'ont planté eux-mêmes contre 41,8 % des personnes qui en possèdent un également, mais n'ont pas évoqué cette raison de plantation.

Dans cette conception du jardin, les conifères peuvent être perçus comme bénéfiques pour la faune en raison de la persistance de leur couvert végétal qui permet aux oiseaux de nicher en hiver et peuvent servir d'abris à la faune domestique du jardin comme les poules.

- Le jardin nourricier/Les cultivateurs :

Ont été rassemblés dans cette catégorie les particuliers qui utilisent leur jardin à des fins de production et y ont créé un potager et un verger. Ces particuliers ont donc planté des arbres fruitiers majoritairement et avec un objectif d'autoproduction affirmé.

Les fruitiers sont soit rassemblés de sorte à créer un verger et le reste de la végétation du jardin est composé de strates plus basses ou de quelques arbres d'ornement en lisière de terrain ; soit ils occupent l'ensemble du terrain et contribuent aussi à son esthétique de par leur floraison au printemps.

Si l'arbre n'est plus apte à produire pour cause de maladie ou de vieillesse alors cela peut-être une raison de l'abattre comme l'explique Mme U : « *On se dit quelques fois — en plus il y a deux trois ans il n'a pas fait de fruit alors on s'est dit « bon en fait il vaudrait mieux qu'on l'enlève et qu'on remette autre chose à la place ».*

Les fruitiers sont l'objet de beaucoup de soins, de l'enrichissement du sol à leurs pieds aux tailles régulières pour assurer la fructification, limiter leur hauteur et ainsi faciliter la récolte.

Si l'on observe les préférences déclarées des interrogés lors des questionnaires qui disent avoir planté un arbre pour des raisons de production, on remarque qu'ils sont seulement 0,8 % à choisir les conifères contre 7,5 % des interrogés qui n'ont pas évoqué cette raison.

Dans cette conception du jardin, les conifères sont souvent perçus de manière négative, car ils acidifient le sol, créent beaucoup d'ombre et peuvent ainsi nuire aux autres arbres et plantes productives dans leur périmètre proche. Certains particuliers ont même éliminé les conifères de leur terrain pour l'ensoleillement de leur potager comme Monsieur et Mme H. : « *Voilà c'est là qu'il y avait un douglas, qu'on a enlevé parce qu'il était monté très haut et il faisait beaucoup d'ombre sur le potager* ». En plus d'acidifier le sol, la résine de certains conifères peut se déposer aux alentours comme le constate Cyril qui lui a décidé de couper également son sapin pour favoriser ses arbres fruitiers dont il lui semble que les fleurs aient été collées par la résine de son sapin.

- Jardin ornemental/Les esthètes :

Dans cette catégorie les particuliers plantent des arbres pour embellir leur jardin et cet embellissement est souvent rapporté au bien-être qui en découle. Lors du choix des essences, une attention particulière est portée sur les caractéristiques esthétiques : couleur et forme des arbres.

Ces jardins sont les plus polarisés en ce qui concerne la répartition des essences dans l'espace. S'il y a des fruitiers, ils sont mis au second plan, peu importe leurs besoins en matière d'ensoleillement ou de surface comme l'explique Mme S. : « *Alors je sais que normalement ils (ses arbres fruitiers) devraient être de l'autre côté parce que là on est plein nord. Mais parce que la façade c'est quand même plus sympa d'avoir des fleurs.* ».

Dans ces jardins, les arbres ne sont pas très nombreux, car ils sont l'objet de beaucoup de soin afin qu'ils gardent une esthétique adaptée à l'image idéale que se font les particuliers de leur jardin. En effet, l'arbre peut devenir le support des expérimentations artistiques des particuliers, et plus qu'être taillé, il est « conduit » sur la durée et parfois même à l'aide de structures en métal pour garantir sa forme finale. C'est le cas de Mme L. et de son bouleau pleureur dans son jardin qu'elle qualifie de « purement décoratif » et dont elle ne fait pas d'autres usages : « *Des fois je le laisse pousser jusqu'en bas, des fois je me mets là et je me*

dis "tu n'as pas de pelouse là (devant son bouleau) donc fais-lui une fenêtre" vous savez que ça donne un semblant de profondeur".

S'il y a trop d'arbres ou qu'un arbre prend trop d'ampleur, il peut être perçu comme inesthétique, car il déséquilibre le ratio visuel entre les différentes strates végétales. Il y a aussi dans les discours des esthètes une peur d'être envahi et que le jardin s'ensauvage qui transparait et qui est liée à l'incapacité à gérer le développement des arbres. En effet, dans le discours de ces particuliers le champ lexical de la domestication est plus présent : « domestiqué », « apprivoiser », « civiliser », « sévir », « tailler », « rabattre », « gérer », « maîtriser ».

Leurs choix de plantation s'orientent plutôt vers des arbres fleuris, avec des couleurs automnales rougeoyantes et qui poussent doucement. Les plantations d'arbres dans ces jardins sont rarement monospécifique tant la diversité des essences plantées leur permet de créer des variations visuelles en toute saison.

Malgré l'esthétique de leur floraison, les fruitiers ne sont pas toujours très appréciés dans cette conception du jardin comme en témoigne Monsieur D. : *« Non je ne voulais pas de fruitier, car les fruitiers quand ça tombe au sol, les enfants ils marchent dedans, ils reviennent ici et ils en foutent partout fin voilà. »*

Les interrogés qui ont un jardin très structuré portent une attention particulière à la forme colonnaire des arbres, leur harmonie esthétique et leur persistance de feuillage comme critère de choix. Les interrogés ayant un jardin très structuré et possédant un arbre hôte potentiel sont plus nombreux à avoir planté eux-mêmes cet arbre : 62,5 % contre 46 % de l'ensemble des interrogés en possédant un. Si l'on rentre dans le détail des essences, 75 % des interrogés possédant un Pin dans leur jardin et l'ayant planté ont un jardin très structuré contre 25 % des interrogés ayant un jardin « sauvage ». Une autre variable liée à cette catégorie d'interrogée est la raison de plantation « pour l'ornement » et les interrogés ayant avancé cette raison préfèrent plus que la moyenne les conifères : 6,1 % contre 1,5 % de ceux qui ne l'ont pas évoqué.

Ici, les conifères eux peuvent être perçus de manière ambivalente selon les préférences esthétiques individuelles dans cette conception. En effet, leur port droit, leur hauteur et leur persistance peuvent être perçus comme des atouts esthétiques et on retrouve ainsi des cèdres et épicéas immenses comme pièce maitresse de certains de ces jardins.

À l'inverse, leur pousse rapide, l'espace dont ils ont besoin pour se développer et leurs épines peuvent leur porter défaut.

- Jardin de loisir — l'arbre utilitaire :

Ont été regroupé dans cette catégorie particuliers qui utilisent leur jardin comme un espace de loisir, de repos et de sociabilité et attribuent à leurs arbres des fonctions de soutien à ces activités. La conception du jardin ici est proche de ce que Nicole Haumont nomme « un espace de renvoi » où sont relégués les objets et activités qui ne peuvent avoir lieu dans la maison. C'est aussi dans cette catégorie que l'on retrouve les particuliers qui plantent des arbres par obligation ou pour se cacher du vis-à-vis. Ici les particuliers ont peu de connaissances arboricoles et horticoles de manière générale, s'ils ont un potager ou des arbres fruitiers il n'a pas de vocation vivrière, mais plutôt ludique voir pédagogique et ils trouvent plus d'inconvénients que la moyenne à la plantation d'un arbre. En effet, un arbre peut être perçu comme un obstacle pour certaines activités nécessitant de l'espace (jeux des enfants, sport...) et d'autant plus dans les petits jardins.

Afin de ne pas « perdre » de terrain avec les arbres, l'idée qu'ils soient productifs est souvent appréciée bien que contrairement aux cultivateurs, les particuliers ici ont peu d'intérêt pour les techniques visant à accroître leur productivité. Les arbres permettent surtout de créer de l'ombre qui est-elle favorable pour l'usage du jardin comme lieu de repos : abriter la terrasse, comme abris pour vélos et voiture. En effet, les résultats d'analyse des questionnaires montrent que les individus qui pratiquent une activité sportive ou des activités de loisirs et jeux avec les enfants sont plus nombreux que la moyenne à citer la raison « ombre/fraicheur » pour justifier leur plantation. Certains particuliers taillent même leurs arbres de sorte à créer une tonnelle naturelle comme M. D. : « *Donc j'ai gardé mon magnolia que je taille de telle sorte à ce qu'il fasse une tonnelle l'été, qu'on puisse aller s'asseoir sur le petit banc et je bois un petit verre de rosé dessous.* »

Les arbres et surtout l'ombre qu'ils produisent sont perçus comme un élément du jardin qui contribue ainsi au bien-être comme l'explique Mme Z. avec son saule pleureur : « *Quand il fait très chaud on met une table en dessous de l'arbre et on est bien, on fait une sieste parce que le bruit des feuilles c'est vraiment très chouette. Ça apaise.* ». En effet, des études de psychologie de l'environnement ont montré l'impact des arbres sur la **santé et le bien-être** : participent au « verdissement » du lieu de vie et donc globalement à une meilleure santé (De vries et al., 2003) et réduisent les risques de dépression ou d'anxiété (Maas et al. 2009), participant au sentiment d'équilibre (Hansmann et al. 2007), au sentiment de créativité, vitalité et état d'esprit positif (Korpela et al., 2014). Ces bienfaits touchent l'ensemble des planteurs, mais ils ne sont pas toujours perçus et exprimés de manière consciente par les interrogés et rares sont ceux qui les énoncent comme un moteur au choix de plantation d'un arbre.

Dans la mesure où le jardin est très fréquenté par ses habitants, l'envie de s'isoler est d'autant plus prégnante pour certains et la fonction de brise vue des arbres est très appréciée dans cette conception du jardin. Ainsi les conifères pourraient être vus comme favorables aux activités de loisir et détente du moment qu'ils n'occupent pas trop d'espace et sont plantés en marge de l'espace central.

Les essences qui créent le plus d'ombre, aux feuillages les plus denses et qui sont les moins difficiles à entretenir sont favorisés par les utilitaristes et cela peut amener au choix de conifères. Plus un interrogé est impliqué dans l'activité de jardinage et plus il a planté d'arbres et exprime de raisons de plantation. Cependant, ce sont les interrogés qui qualifient le plus cette activité de « besogne » qui possèdent le plus d'arbres hôtes potentiels dans leur jardin : 33,3 % contre 14,1 % pour les interrogés passionnés de jardinage ; et qui les ont le plus sélectionnés comme essence préférée : 11 % contre 5,4 % des passionnés.

- L'arbre marqueur symbolique d'espace et de temps :

Une fonction de l'arbre que l'on retrouve dans tous les types de jardins est le marquage symbolique de l'espace qu'il permet. En effet, A.M. Dufour l'a montré avec son étude des usages sociaux des platanes dans le versant méditerranéen, l'arbre est un marqueur de l'espace, du temps, un repère symbolique pour une communauté ou un groupe social. : « *Dans tous les cas, la plantation d'un arbre **circonscriit un espace**, le signal, mais aussi le **protège** (...) ils offrent une protection plus symbolique par l'introduction du cultivé au sein de la nature sauvage ou dans les espaces menacés que l'homme marque ainsi de son empreinte (p.34)* ».

Les particuliers rencontrés sont une poignée à justifier la plantation de leur arbre pour marquer une naissance, plus rarement un décès, une appartenance, un voyage, une étape de vie (anniversaire, mariage...). À titre d'exemple, Mme V a replanté dans son jardin le marronnier cultivé en Bonzaï de sa sœur pour marquer la naissance de son fils : « *Et puis un jour ils ont*

mal au cœur quoi parce qu'ils le voyaient grossir et ils étaient tout le temps en train de le tailler et donc ils m'ont demandé si je voulais avoir l'arbre d'Antoine dans mon jardin. Et donc j'ai dit "ouais" donc du coup on a fait une grande messe là, on a fait le trou, on a planté le truc et puis on s'est dit advienne que pourra. Et voilà donc l'arbre d'Antoine a pris ses aises et maintenant j'ai un très gros marronnier. ». Mme L. elle a planté un charme et des arbustes autour pour entourer la zone dédiée au cimetière de ses chiens.

Les fruitiers et caducs et notamment, le chêne perçu comme une essence longévive, sont plutôt favorisés pour ce type de commémoration.

Comme l'analyse très justement A. M. Dufour (ibid), l'arbre occupe une place symbolique spécifique à l'échelle des rapports aux autres êtres vivants, il est plus ou moins doté d'agentivité et humanisé selon les interrogés : *« Le modèle anthropomorphique est très souvent utilisé quand ils d'agit de décrire la morphologie des plantes et de comprendre leur fonctionnement. Son emploi ici, situe l'arbre dans un rapport de familiarité avec l'homme d'un autre ordre que celui déjà évoqué à propos des pratiques sociales. [...] Ainsi vu, dans l'échelle des pratiques domesticoires, l'arbre se situerait donc entre la plante que l'on soigne et l'animal que l'on dresse »* (p.91).

Ainsi, plus qu'un transfert symbolique, parfois le lien entre un arbre et son propriétaire peut être d'ordre spirituel, transcendantal et c'est d'autant plus le cas dans des conceptions ontologiques où l'arbre est perçu en lui-même, avec ses besoins et ses relations au monde qui l'entoure et qui se manifeste dans les discours par l'anthropomorphisme utilisé pour en parler. À titre d'exemple, Mme J. témoigne de beaucoup d'affection pour ses charmes présents sur le terrain avant son arrivée et en parle dans ces termes : *« Il y a que les arbres qui sont vraiment vieux, c'est pour ça qu'il faut les respecter. Ils sont là avant nous, ils seront là après nous — normalement, si on ne les fait pas tomber. »*. Aussi certains particuliers disent communiquer avec leurs arbres, sentir leurs besoins, leurs énergies au point où certains paysagistes et arboriculteurs proposent de nos jours des soins énergétiques pour les végétaux et notamment les arbres.

Les arbres hôtes potentiels de la P. P. ont plus de chance d'être plantés pour remplir les fonctions d'ombrage ou d'ornement par des particuliers ayant un profil d'esthète et d'utilitariste. Ils pourraient également l'être par des écocentriques qui apprécient leur persistance si utile à la faune en hiver. On comprend donc mieux le « boom » qu'a connu ses essences dans les années 70, période d'avènement du jardin d'ornement et de loisir au détriment du jardin nourricier qu'a décrit P. Clergeau (2011).

VII. Les particuliers et la processionnaire du pin : état des lieux des savoirs et pratiques de luttes à leur échelle.

Lors des entretiens, nous avons pu observer une disparité des connaissances sur la processionnaire du pin selon les territoires étudiés. D'abord, en matière de reconnaissance de l'insecte. Rares sont les particuliers de la métropole de Caen-la-Mer qui ont déjà croisé l'insecte et lorsque c'est le cas c'est dans une autre région lors d'un voyage ou de visite à des proches. Ensuite, en matière de connaissance des risques sanitaires associés et des périodes d'exposition potentielles.

Une anecdote qui traduit bien cela sur le terrain : Lors de la visite du jardin de Mme X., nous avons pu observer des hyponomeutes dans sa haie et l'habitante m'a demandé s'il s'agissait de processionnaires et si l'insecte était dangereux.

Au contraire sur la métropole d'Orléans les particuliers rencontrés connaissent tous la processionnaire du pin, si bien que certains sont capables d'en reconnaître le papillon ce qui n'est pas chose aisée.

Plus radicaux, M. et Mme K. eux en arrivant sur leur terrain à Boigny-sur-Bionne ont observé les arbres de leur voisinage et voyant des processionnaires dans les pins de certains terrains avoisinants ils se sont confortés dans l'idée d'abattre l'Épicéa que les précédents propriétaires avaient planté.

Dans la métropole d'Orléans, les particuliers ont aussi mis en place leurs propres méthodes de lutte dans leur jardin plutôt que de faire appel à des professionnels ou aux services communaux. En effet, à plusieurs reprises des interrogés disent avoir eux-mêmes coupé la branche sur laquelle reposait le nid de processionnaire et l'avoir mis au barbecue pour la détruire. D'autres, ont des mesures plus préventives et incitent plus directement les mésanges à s'installer en les nourrissant comme Mme I. : « *Alors nous, on a un avantage ici, c'est que comme je nourris beaucoup les oiseaux l'hiver, j'ai énormément de mésanges qui viennent, je les catégorise aussi [...] Donc du coup on n'en a pas. Parce qu'avec le sapin du voisin à côté j'avais un peu peur pour mes animaux et il n'y en a pas. Je surveille, je n'ai jamais vu de nid de processionnaire dans ses sapins, ni devant ni derrière parce que les mésanges nichent là. (rire) ».*

L'exposition des particuliers à l'insecte influence la capacité à reconnaître et à lutter contre lui, mais d'autres acteurs entrent en jeu en matière de sensibilisation : les services publics et les associations.

Dans la métropole d'Orléans où elle s'est établie définitivement dans les années 1990, les services publics ont réellement mis en place une stratégie de lutte intégrée au milieu des années 2000 en alliant différents procédés : pièges à phéromones, pièges colliers, prélèvements des nids, neutralisation des larves, nids à mésanges. Des stratégies de communication destinées aux particuliers sur l'éthologie de l'insecte et les moyens de lutte à favoriser ont été mis en place dans la même période et relayées dans les journaux communaux et les réunions de quartier. Certaines associations comme Jar'dingue ont pris l'initiative d'organiser des sessions d'information sur l'insecte pour prévenir les membres et autres habitants intéressés en expliquant comment poser les différents pièges et comment attirer des mésanges dans son jardin.

Les services publics de gestion des espaces verts de la métropole d'Orléans ont tous connaissance de la colonisation des P. P. étant donné leur présence avérée dans la région depuis plus d'une trentaine d'années et les problèmes sanitaires que cela a pu causer. Certaines villes comme Olivet et Saint-Jean-de-Braye ont même décidé de ne plus planter d'essences hôtes sur l'espace public et de l'ajouter à la liste des essences à proscrire sur l'espace privé.

Les services publics de gestion des espaces verts de la métropole de Caen-la-mer semblent aussi être avertis du risque de colonisation imminent qui plane sur le territoire comme me l'a indiqué un membre du bureau du paysage et de l'environnement de la ville de Caen : « *Oui on est au courant qu'ils arrivent, notamment grâce à un chantier dans le parc du château. À cause d'un bureau d'étude paysagiste et d'un pépiniériste qui ont planté des pins dans le parc et il s'est trouvé qu'il y avait des chenilles processionnaires dessus. (...) Du coup, un nouveau bureau d'étude a fait une nouvelle proposition d'aménagement paysager, mais mon collègue qui gère le patrimoine arboré a été catégorique il ne veut pas de pins. Mais c'est difficile de trouver une alternative qui ait les mêmes qualités esthétiques : on veut un tronc blanc, fin et une écorce lurrée alors on a soit le pin soit le bouleau quoi.* ». La décision d'avoir recours à une autre essence ici a été individuelle, il n'existe pas encore de mesures sur le territoire pour limiter la plantation d'arbres hôtes potentiels et les interrogés rencontrés sur le terrain dans ce territoire sont très rares à avoir connaissance de l'existence des processionnaires. À l'époque de l'enquête de terrains sur la métropole de Caen (printemps 2022), il n'y avait aucune campagne de prévention en place et même au sein des services communaux.

Partie IV. Conclusion et Préconisations :

À la suite de cette étude, nous avons observé :

— Qu'il existe bien des modes arboricoles qui touchent les particuliers qui contribuent en partie à expliquer les choix d'essences par les particuliers et qu'elles dépendent du contexte, écologique, économique, urbanistique et socioculturel. Que parmi ces modes, les conifères et plus précisément les essences hôtes potentielles de la P. P. semblent désuètes à l'exception du pin maritime. Les grands conifères ont été mis de côté par les particuliers sous l'influence de plusieurs variables : la réduction des tailles des jardins et l'augmentation de la mitoyenneté, la reconnaissance de leurs maladies et de leur probabilité d'être attaquées par la P. P. (pour la métropole orléanaise), le retour du jardin nourricier et la « méditerranéisation » des choix ornementaux ces dernières années.

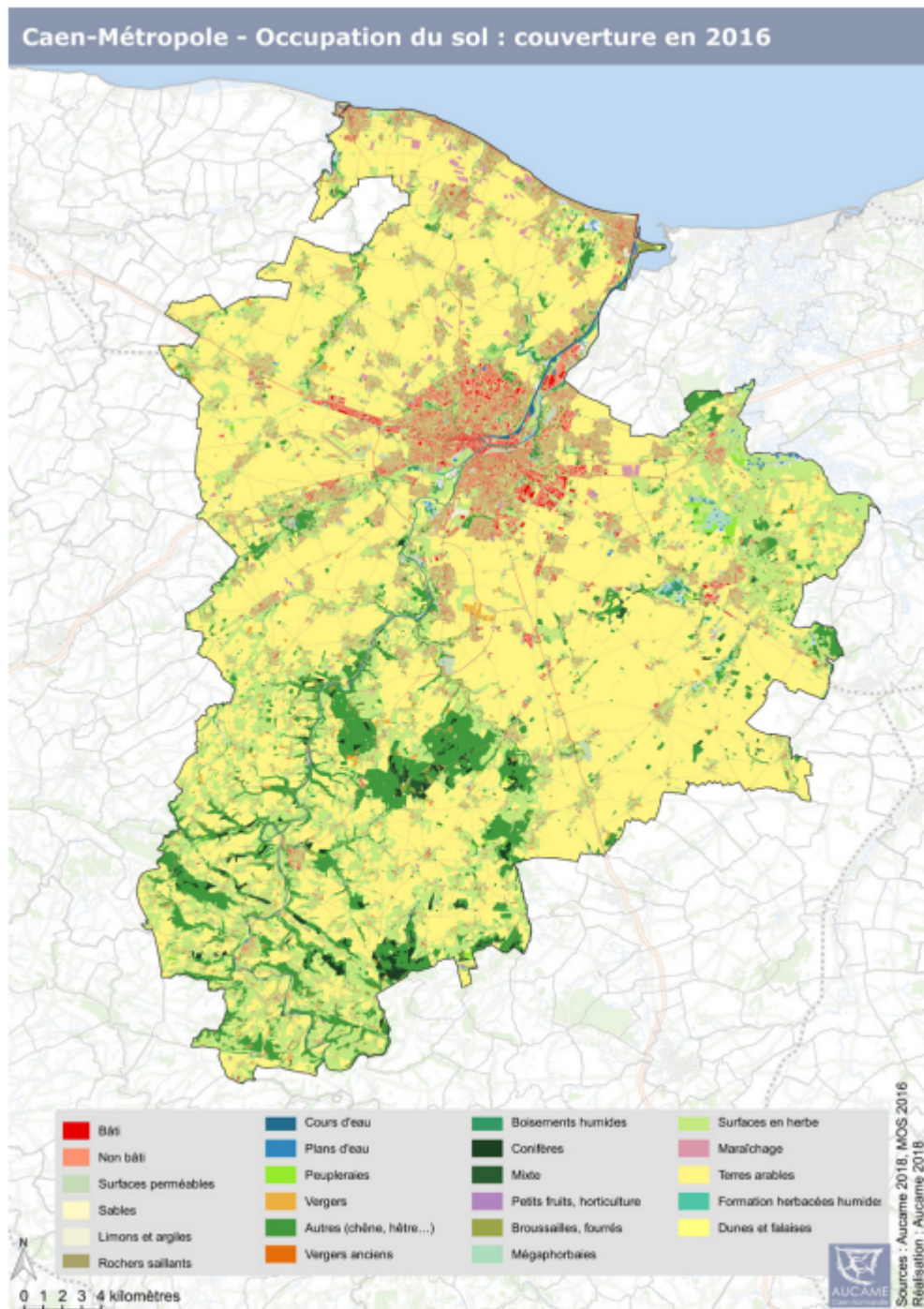
— Que certains déterminants des choix de plantations des particuliers sont particulièrement prédictifs dans l'observation du choix de plantation des essences hôtes potentielles, notamment : l'âge, la taille du jardin, les rapports sociaux avec les voisins et la région d'habitation.

— Selon la typologie faite des types de jardins et de jardiniers, nous avons vu que le choix des essences hôtes potentielles est dépendant des fonctions et modes de gestion attribués aux jardins et des paradigmes qui les font évoluer.

— Enfin que la connaissance des problèmes sanitaires causés par la processionnaire du pin n'est pas égale selon les terrains observés et que les particuliers de la métropole de Caen sont très peu « armés » pour lutter contre l'insecte lorsqu'il se sera établi dans cette région.

Ainsi, la mode ornementale des grands conifères d'il y a une quarantaine d'années semble avoir joué un rôle important dans la création d'un maillage arboré favorable à l'installation de l'insecte dans la région orléanaise dans les années 80/90. Étant donné que les arbres hôtes déjà présents et plantés sont moins présents dans la métropole caennaise et que les phénomènes de modes contemporaines décrits plus tôt y semblent prépondérants (préférence pour les fruitiers et pour les arbres « exotique » plus prononcée qu'à Orléans), on peut supposer que le même phénomène ne se reproduira pas avec la même dynamique sur ce territoire. Cependant, certains paysages seront plus à risque s'ils sont touchés selon les observations de terrain et réponses aux questionnaires et notamment la côte de nacre et la campagne découverte de Caen. Il semble donc urgent de cartographier le maillage des arbres hôtes potentiels sur l'ensemble de ce territoire — y compris les espaces privés, pour identifier les zones prioritaires pour endiguer la propagation des P. P.

Sur cette cartographie d'occupation du sol dans la métropole caennaise réalisée par Aucame figure les plantations de conifères publics et massifs privés (en vert foncé). Si les plantations d'essences hôtes potentielles par les particuliers dans la campagne découverte de Caen sont suffisantes, elles pourraient être une voie d'accès aux grands cèdres qui habitent les jardins des pavillons de la côte de nacre (nord-ouest) et aux massifs du nord-est à partir de la suisse normande au sud.



De manière générale, encore trop peu de collectivités prennent en compte les arbres du domaine privé dans la gestion des canopées urbaines. La métropole de Lyon qui a fait cet effort de cartographie a calculé qu'elle ne gère que 10 % des arbres de la ville contre 70 % qui sont gérés par les particuliers.

Étant donné le précédent constat, il est nécessaire d'inciter les collectivités à prendre en compte ces espaces privés dans leurs plans de lutte et de mettre au point des stratégies de sensibilisation auprès des populations. Les populations à cibler de préférence sont les personnes âgées de plus de 65 ans qui ont plus de chance d'avoir planté un arbre hôte potentiel et les primo-accédants qui héritent de ces pavillons. Géographiquement, les zones périurbaines proches de grands ensembles forestiers comprenant des plantations d'arbres hôtes potentiels doivent être ciblées en priorité.

D'autres acteurs doivent être mis en garde comme les lotisseurs qui pour s'adapter à la réglementation actuelle plantent par obligation des essences peu chères et isolantes visuellement comme les essences hôtes potentielles. Les pépiniéristes également doivent redoubler de vigilance lors des imports d'essences hôtes potentielles dont une liste devrait leur être fournie.

Afin d'être transversales et pas seulement prescriptives et contribuer aux enjeux de la biodiversité locale, ces stratégies de sensibilisation pourraient permettre de véhiculer activement des informations sur les essences à favoriser localement et l'importance d'avoir une diversité d'essence plutôt que des plantations monospécifiques que ce soit pour les collectivités que pour les particuliers.

Afin de compléter ce travail de défrichage, deux types d'études avec un axe plus précis pourraient être envisagées :

- Une étude économique de l'offre et de la demande dans la filière horticole et en particulier de vente d'arbre qui permettrait de mieux appréhender les mécanismes économiques qui conditionnent l'offre et de recueillir des données antérieures sur les ventes d'arbres à l'échelle territoriale pour mieux caractériser les phénomènes de mode.
- Une étude socio-écologique des représentations que se font les particuliers des insectes invasifs et les pratiques de lutttes adoptées par ces derniers afin de mieux les orienter vers des méthodes moins néfastes écologiquement et plus efficaces.

Bibliographie

Littérature scientifique :

Abélès M. (1982) Entre ville et campagne. Pratique de l'anthropologie dans une zone de lotissement ne province de Séville. *L'homme XXII* (4), 1982, p.95

Bennour-Azooz, M. (2012). Les arbres de Tunis peuvent-ils devenir un patrimoine urbain. In *Projet de paysage*, n° 7.

Bergues, M. (2011). En son jardin, une ethnologie du fleurissement. Edition de la Maison des sciences de l'homme.

Christiany J. et Dubost F. (1987) La clôture et le seuil : la délimitation du territoire en banlieue. Mission de recherche urbaine et MELATT.

Clergeau, P. (dir.) (2011). Ville et biodiversité. Les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire. Rennes, Presse Universitaire de Rennes, Collection Espaces et Territoires.

De Vries, S. ; Van Dillen S. M.; Groenewegen P. P.; Spreeuwenberg, P. (2013). Streetscape greenery ans health: stess, social cohesion and physical activity as mediators. *Soc Sci Med* 94:26 – 33.

Dufour A.-H. (2001). Arbre familial. Place du platane dans les paysages provengaux. Aix-en-Provence : Centre d'Ethnologie Méditerranéenne.

Gerztenberg, T., Hoffman, M. (2016). Perception and preference of trees: A psychological contribution totree species selection in urban areas. *Urban Forestry and Urban Greening* 15.

Haluza-DeLay, Randolph (2008), 'A Theory of Practice for Social Movements: Environmentalism and Ecological Habitus', *Mobilizations*, 13, 205–218

Hansmann, R.; Hug, S-M.; Seeland, K. (2007). Restoring and stress relief through physical activities in forests and parks. In *Urban Forestry, Urban Greening* 6(4):213–225.

Haumont N. (2001). Les pavillonnaires : étude psychosociologique d'un mode d'habitat. Harmattan 150p

Imbault V., Garcia J., Lamant T., Robinet C., Roques A., et al.. Inventaire des arbres-hôtes de la processionnaire du pin à l'interface ville-forêt-champs. 3. *AFPP. Conférence sur l'Entretien des Espaces Verts, Jardins, Gazons, Forêts, Zones Aquatiques et Autres Zones Non Agricoles*, Oct 2013, Toulouse, France. 1 p.

Kendal D., S.G. Williams N., J. H. Williams K. (2010). Harnessing diversity in gardens through individual decision makers. *Trends in Ecology & Evolution*. Volume 25, Issue 4, Pages 201–202.

Korpela, K.; Borodulin, K.; Neuvonen, M. Paronen, O.; Tyrväinen, L. (2014). Analyzing the mediators between nature-based outdoor recreation and emotional well-being. *J. Environmental Psychology*, 37:1-7.

Marco, A.; Berthelemy, C.; Dutoit, T.; Bertaudière Montes, V. (2010). Bringing human and natural science for a better understanding of urban floral patterns: the role of planting practices in Mediterranean gardens. *Ecology and society* 15(a):2.

Pianelli, C., Abric, J. & Saad, F. (2010). Rôle des représentations sociales préexistantes dans les processus d'ancrage et de structuration d'une nouvelle représentation. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 86, 241-274.

Rousselet J., Vanessa Imbault, Thierry Lamant, Caroline Gutleben, Sophie Pieron, et al.. Influence du contexte paysager sur les attaques de processionnaire du pin en ville. Quelles perspectives de méthodes de lutte alternatives ?. 5. *Conférence internationale sur les Méthodes Alternatives de Protection des Plantes AFPP*, Association Française de Protection des Plantes (AFPP). FRA., Mar 2015, Lille, France. 214 p

Ubaud J. (1997). Arbres et des Hommes, Architecture et Marqueurs végétaux en Provence et Languedoc Edisud, 158 p.

Autres sources :

- *Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale — 2018*
- *Tableau de bord de l'habitat de Caen — AUCAME — 2017*
- *SCoT Caen-Métropole rapport de présentation — Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et Aucame — 2019*
- *Les petites régions agricoles, Le Calvados — Direction départementale des territoires et de la Mer du Calvados (SSICRET) — 2016*
- Lionel Rougé, Ludivine Collette, 2021 : « Les dynamiques sociales des espaces périurbains caennais », in Fournier, J. — M. & Caro, P. (dirs), Atlas social de Caen,
- Atlas agricole de Normandie — Agreste Normandie — 2018
- Observation des données structurelles des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementale en Normandie — FranceAgri-Mer — 2019
- Le Mode d'occupation du sol de Caen Normandie Métropole — Aucame — 2021
- Évaluation environnementale stratégique du PCAET (Plan climat, air, énergie, territorial) d'Orléans métropole — Biotope — 2019
- La filière de l'horticulture et de la pépinière en région Centre-Val de Loire — FranceAgriMer — 2019
- KANTAR : Les achats de végétaux, arbres, plantes et fleurs des Français en 2020 — Val'Hor et FranceAgriMer — 2021
- KANTAR : Les Français et les plantations d'automne — Val'Hor et FranceAgriMer — 2020
- KANTAR : L'entretien et l'aménagement des jardins terrassent en 2019 — Val'Hor et FranceAgriMer — 2020
- CSA : Analyse typologique des consommateurs de végétaux d'ornement — Val'Hor et France Agri-Mer 2011
- Les Français et leur jardin : une relation en transition — IFOP et UNEP (Union nationale des entreprises du paysage) — 2019
- Résultats de l'enquête L'agriculture Urbaine des Particuliers — Astredhor — 2016

Annexes :

I. Questionnaire

Arbres du Jardin

Q.1 — Combien d'arbres il y a-t-il dans votre jardin ? *Chiffre*

.....

Q.2 — Combien de ces arbres avez-vous planté ? *Chiffre*

.....

Q.3 — Combien de ces arbres étaient déjà là ? *Chiffre*.....

Q.4 — Quelles sont les essences d'arbres présentes dans votre jardin ? Lesquelles avez-vous plantées ? *Ouvert*

- | | |
|----|----------------------------------|
| 1. | <input type="checkbox"/> Plantée |
| 2. | <input type="checkbox"/> Plantée |
| 3. | <input type="checkbox"/> Plantée |
| 4. | <input type="checkbox"/> Plantée |
| 5. | <input type="checkbox"/> Plantée |

Plantation d'Arbres

Q.5 – Quels sont les critères que vous prenez en compte pour la plantation d'un arbre ? *Ouvert*

- | | |
|----|----|
| 1. | 5. |
| 2. | 6. |
| 3. | 7. |
| 4. | 8. |

Q.6 – Quelles sont les raisons pour lesquelles vous plantez un arbre ? *Ouvert*

- | | |
|----|----|
| 1. | 5. |
| 2. | 6. |
| 3. | 7. |
| 4. | 8. |

Q.7 — Voyez-vous des inconvénients à la plantation d'arbre ? *Ouvert*

- | | |
|----|----|
| 1. | 5. |
| 2. | 6. |
| 3. | 7. |
| 4. | 8. |

Q.8 – Où achetez-vous vos arbres ? *Multi*

- Pépinière Jardinerie
- Foire/Marché spécifique
- Autre :

Q.9 – Comment choisissez-vous vos arbres ? *Multi*

- Savoirs personnels
- Conseils du vendeur
- informations sur internet
- Informations de revues spécialisées
- Informations municipales
- Conseil d'un voisin
- Conseil au sein d'une association

Q.10 — Choisissez-vous avant de venir en magasin ? *Fermée*

- Oui, j'ai déjà une idée précise
- Non, je me base sur ce qu'il y a de disponible en magasin

Q.11 – Vous préférez planter des : *Fermée*

- Arbres caduques
- Arbres à feuillage persistant
- Arbres fruitiers
- Conifères
- Arbres à fleurs
- Arbres exotiques

Q.12 — Pour la plantation : *Multi*

- vous la faite vous-même
- vous recevez l'aide d'un proche

vous avez recours aux services d'un professionnel

- 3.
- 7.
- 4.
- 8.

Q.37 — Quelle était la taille du dernier arbre que vous avez planté à l'achat ?

- Jeune plant (-1,2 m)
- Demi-tige (1,20-1,50)
- Haute-tige (1,50 et +)

Q.13 — À quelle saison plantez-vous vos arbres ? *Fermée*

- Printemps Été
- Automne Hiver

Q.14 — À quelle fréquence plantez-vous vos arbres ? *Fermée*

- Une unique fois
- Tous les 2 ans ou moins
- Plus de tous les 2 ans

Q.15 — Avez-vous déjà eu un problème à cause de votre/vos arbres et votre voisinage ? *Fermée* Oui Non

Si oui lesquels ? *Ouvert*

.....

Q.16 — Avez-vous déjà été en relation avec les services publics par rapport à votre/vos arbres ? *Fermée*

- Oui Non

Si oui, pourquoi ? *Ouvert*

.....

.....

.....

Q.17 — Quels sont les caractéristiques d'un arbre parfait selon vous ? *Ouvert*

- 1.
- 5.
- 2.
- 6.

Jardin

Q.18 — Quelle est la taille de votre jardin ?

..... m² *Chiffre*

Q.19 — Quelles activités pratiquez-vous dans votre jardin ? *Ouvert*

- 1.
- 5.
- 2.
- 6.
- 3.
- 7.
- 4.
- 8.

Q.21 — Excepté les arbres, parmi ces éléments lesquels possédez-vous dans votre jardin ?

Multi

- Fleurs Pelouse
- Arbustes Animaux dom.
- Potager/aromate Point d'eau

Q.22 — Vous diriez que votre jardin est.. *Fermée*

- Très structuré Structuré
- Sauvage/naturel

Q.23 — Comment qualifieriez-vous vos compétences de jardinier ? *Fermée*

- Débutant Amateur
- Expert

Q.24 — Pour vous jardinez c'est... *Fermée*

- Une besogne
- Un loisir occasionnel
- Une passion

Q.25 — Échangez-vous vos connaissances et vos outils ? *Multi*

- Dans une association Entre voisins
- Entre proches Nul part

Autre :.....

Oui

Non

Q.26 – Parmi ces actions de gestion du jardin, lesquelles pratiquez-vous ? *Multi*

Compostage Nichoir/ruche

Engrais naturel Paillage

Goutte à goutte/récup. eau de pluie

Profil

Q.27 — Âge :.....

Q.28 — Sexe : F M

Q.29 — Métier :

(si chômeur/rsa/retraité, demander ancien métier)

Q.30 — Niveau d'étude :.....

Q.31 – Milieu de socialisation (*Où avez-vous grandi ?*) : *Multi*

Urbain Périurbain Rural

Q.32 – Êtes-vous... ? :

Propriétaire Locataire

Q.33 —Durée d'établissement (*en années*) :
..... *Chiffre*

Q.34 – Habitez-vous à moins de 15 minutes à pied d'un espace vert public ? *Fermée*

Oui Non

Q.35 – Combien de personnes habitent dans votre maison *vous inclut*?

..... *Chiffre*

Q.36 — Vivez-vous avec un/des enfants ?

Fermée

II. Guide d'entretiens semi-directifs

— Question de départ :

Pouvez-vous me raconter l'histoire de votre arbre ?

Avant de relancer, lors d'un silence on laisse le temps à l'interrogé de réfléchir, de parler à nouveau (5 secondes minimum). La relance doit être dans le thème qui a été lancé par l'interrogé pour approfondir ses remarques ou provoquer des liens, la relance doit rester dans le thème et dans la logique du discours de l'interrogé. Tous les thèmes ne doivent pas forcément être discutés, le plus intéressant ce sont les thèmes soulevés spontanément.

— Relances par thèmes :

Choix de plantation	Pourquoi avez-vous choisi de planter un arbre ? Quels sont les bénéfices/inconvénient de la plantation d'un arbre ? Pourquoi cette essence et pas une autre ? Où avez-vous acheté votre arbre ? Comment l'avez-vous choisi au magasin ? Comment l'avez-vous transporté ? Comment l'avez-vous planté ? (qui/quand/outils)
Expériences antérieures	Avez-vous déjà déraciné ou coupé un de vos arbres ? Avez-vous déjà échoué dans la plantation d'un arbre ? Avez-vous déjà planté d'autres arbres à part celui-ci ?
Relations sociales	Vous faites partie d'une association ou d'un groupe de jardiniers ? Vous avez déjà eu des contacts avec les services publics par rapport à votre arbre ou ceux des voisins ? Vos voisins se sont-ils déjà plaints de votre arbre ?
Profil socioculturel	Avez-vous grandi dans un cadre arboré ? Avez-vous toujours vécu dans la région ? Quelqu'un vous a appris à jardiner ?
Fonction de l'arbre	À quoi sert votre arbre ? Pour qui ? Pour quelles activités ?
Esthétique	Trouvez-vous que votre arbre est beau ? Quels sont vos critères esthétiques de choix ? Avez-vous tenu compte de l'esthétique du paysage du quartier lors de votre choix ? Avez-vous tenu compte de l'esthétique de votre jardin dans votre choix ?
Technique	Avez-vous pris en compte la gestion sur le long terme lors du choix de l'arbre ? Comment l'entretenez-vous ? D'où proviennent vos connaissances ?
Écologique	Voyez-vous un intérêt écologique à la plantation d'un arbre ?
Psychologique	Votre arbre contribue-t-il à votre bien être ?

— Informations personnelles (à la fin) : **Âge, Occupation, Propriétaire/locataire**

III. Guide d'animation des focus groups

[Diapo 1]

Bonjour à tous,

Je m'appelle Anaïs Mohamed, je travaille à l'INRAE du Val de Loire sur la plantation d'arbres par les particuliers dans la métropole de Caen/Orléans. Je ne travaille pas pour la commune ou les pépinières, il s'agit d'une recherche scientifique qui donnera lieu à une publication dans des revues de spécialiste. Moi ce qui m'intéresse c'est de comprendre pourquoi et comment vous plantez vos arbres.

J'ai donc proposé à votre association de faire cette réunion pour échanger avec vous sur les arbres de vos jardins. Merci d'avoir répondu présent et de me donner un peu de votre temps pour cette recherche.

Vous avez été sélectionné, car vous êtes des horticulteurs aguerris et je suppose que vous avez plein de choses à dire sur le sujet.

Mon rôle sera d'animer la discussion et pour cela je vous présenterai différentes images à partir desquels nous discuterons, je vous poserai aussi des questions.

Nous sommes là pour échanger vos points de vue, il n'y a pas de bonnes ou mauvaises questions seulement des opinions différentes. Vous n'avez pas besoin d'être d'accord les uns avec les autres, mais vous devez écouter les autres parler jusqu'au bout avant de donner prendre la parole.

Si ça convient à tous, je me permets d'enregistrer notre petite réunion pour pouvoir ensuite réécouter nos échanges et les retranscrire. Toutes les données seront anonymisées et il n'y a que moi qui écouterai cela.

[Diapo 2] Comme moi je ne vous connais pas encore, j'aimerais que l'on commence par un tour de table, dites-moi comment vous vous appelez, où vous habitez, et si vous avez des arbres dans votre jardin, combien et de quelles essences il s'agit.

[Diapo 3] Pourquoi planter un arbre ?

[Diapo 4] Arbres en container ou en racines nues

[Diapo 5] Arbre fruitier ou d'ornement ?

[Diapo 6] Arbre à feuilles caduques (qui tombent en hiver) ou arbres à feuillage persistants ?

[Diapo 7] Arbre local ou exotique ?

[Diapo 8] Conifères ou feuillus ?

[Diapo 9] Achetez-vous plutôt en pépinière ou en jardinerie ?

[Diapo10] Comment conduisez-vous vos arbres ? Qui l'entretient ?

[Diapo 11] Les nuisibles comment les gérez-vous ?

Question finale : De tout ce que vous avez dit sur les arbres, qu'est ce qui est le plus important pour la plantation ?